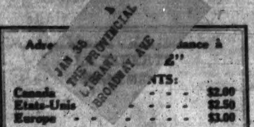
VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 14 MARS 1934 — NUMERO 1

Adresser ... "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:

Canada	$2.00
Etats-Unis	$2.50
Europe	$3.00



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LA FRANCE NE DESARMERA PAS

Le gouvernement a décidé d'emprunter trois milliards de francs pour renouveler ses armements

Paris—Le gouvernement a décidé d'emprunter trois milliards de francs ($195,000,000) pour accroître les forces armées de manière à rendre la France invincible sur terre, sur mer et dans l'air.

Dans un projet de loi soumis en Parlement, il souligne la "nécessité" d'un puissante flotte aérienne. Il déclare formellement dans ce projet que la France ne désarmera pas pendant que l'Allemagne se réarme. Il a communiqué cette déclaration à Genève, à Berlin et à Londres.

Il faut à la France, explique le gouvernement, une flotte aérienne de premier ordre et capable d'entrer en action instantanément.

Plus du tiers de l'emprunt projeté est destiné à l'armée. Le ministère de la marine demande 595 millions de francs ($39,675,000), dont 80 millions pour la défense côtière et 150 millions pour des bases aéronavales. Le ministère de l'air veut 960 millions de francs ($65,700,000) pour la construction d'une flotte aérienne où "la qualité l'emportera sur la quantité".

Le gouvernement fait remarquer que le matériel de guerre de la France date de 1923 et est vieux par conséquent.

D'autre part, le ministre des affaires étrangères, M. Louis Barthou, a annoncé qu'il ira bientôt à Bruxelles pour conférer avec le ministre des affaires étrangères de Belgique, M. Paul Hymans, sur le réarmement de l'Allemagne. Il paraît que le premier ministre de Belgique, le comte de Broqueville, a suscité du malaise dans les pays de la Petite Entente (Roumanie, Tchécoslovaquie et Yougoslavie) lorsqu'il a dit récemment, que les anciens alliés de 1914-1918 sont incapables d'empêcher le réarmement de l'Allemagne et devraient accepter une situation de fait.

COMPLOT CONTRE LA REPUBLIQUE?

Jean Chiappe accuse Frot d'avoir voulu faire un coup d'Etat—Daladier n'y croit pas

Paris — L'affaire Stavisky a pris une nouvelle tournure. Raymond Huber, avocat connu, mêlé aux recherches, a tenté de se suicider en sautant dans la Seine. On réussit toutefois à le sortir de l'eau avant qu'il se noyât, et il fut conduit à l'hôpital. On ignore encore les causes de son acte.

Chiappe accuse Frot

En présence de l'une des commissions parlementaires d'enquête, l'ex-préfet de police Chiappe a accusé l'ex-ministre de l'Intérieur Frot d'avoir cherché à exploiter les émeutes du début de février pour se donner une espèce de dictature sur le pays. M. Frot ayant répondu que cela était faux, M. Chiappe a dit maintenir l'accusation.

Pas de complot

L'ex-premier ministre Daladier a affirmé que le soir du 6 février, des émeutiers appartenant à une minorité ont tenté de pénétrer au Palais-Bourbon pour renverser le gouvernement. Le colonel de la Roque, chef des Croix-de-feu, a continué M. Daladier, a demandé au commandant de la garde du palais l'autorisation de conduire des anciens combattants à la Chambre. Le commandant a répondu: Vous devrez passer sur nos cadavres.

M. Daladier a affirmé que l'ex-ministre de l'intérieur Eugène Frot n'a jamais comploté contre la république. Il a déclaré que l'ex-président de police Chiappe avait simplement dit, lors des émeutes, que M. Frot cherchait à devenir premier ministre.

Mais M. Chiappe, qui comparaissait en même temps que M. Daladier, a réaffirmé que M. Frot voulait profiter des émeutes pour faire un coup d'Etat.

Ottawa—Le nouveau sergent d'armes, le major M. F. Gregg, un décoré de la Croix Victoria, a fait ses débuts à la Chambre des Communes.

Parlement Fédéral

Le bill Cahan va être adopté

Importantes déclarations de M. Maurice Dupré et de M. Alfred Duranleau—Une situation améliorée pour le français—L'opposition libérale ne trouve rien dans le bill justifiant cette prétention

Ottawa—M. Maurice Dupré, avocat général du Canada et membre du cabinet, a défendu naturellement le bill Cahan, mais sa défense avait toute la fougue et l'allant d'une attaque et les déclarations qu'il a faites méritent d'être retenues.

M. Dupré affirme que le bill de M. Cahan, dans l'esprit du secrétaire d'Etat et du gouvernement, comporte une garantie additionnelle des droits du français; que ce bill ajoute à la valeur de toutes les lois écrites en faveur de la langue française; que ce bill signifiera bientôt la publication de tous les documents ministériels fédéraux en français aussi bien qu'en anglais; bien plus, la publication simultanée dans les deux langues.

Tout devra être traduit

"En résumé, le projet de loi en question complète l'article 133. C'est un complément à l'esprit dans lequel on doit interpréter l'article 133 ou, si vous préférez, c'est la reconnaissance, dans une formule légale, de ce que l'article 133 suggère mais n'exprime pas. L'article 3 confirme, dans un statut du Parlement fédéral, l'interprétation que nous, du Québec, avons donnée à l'esprit de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. C'est là d'après moi, un pas en avant dans nos revendications, et cet aspect de la question n'est-il pas d'une importance de premier ordre?

Avantages techniques

"Du point de vue technique, quels avantages nous procure le projet de loi?

Premier avantage: celui d'assurer la publication simultanée des versions anglaise et française de tous les documents.

C'est ce que nous avons réclamé depuis des années et c'est ce que nous faisons tomber dans le domaine de la réalité. Ainsi, cette année, douze rapports français seulement contre 29 anglais sont à la disposition de la Chambre, et nous avions une situation pire dans les années qui ont précédé celle-ci. Avec la nouvelle organisation, ces rapports seront produits simultanément en français et en anglais."

"Deuxième avantage: ce projet de loi définit et précise la responsabilité au sujet de la traduction. Avec le système présent, cette responsabilité est vague, imprécise. Parfois on ne sait qui est responsable des retards. A l'avenir, cette traduction sera sous la responsabilité d'un seul ministre et s'il y a des retards dans la traduction ou si la traduction n'est pas satisfaisante, ce ministre en sera tenu responsable et devra en rendre compte.

"Troisième avantage: ce projet de loi nous donnera une meilleure traduction. Il est évident qu'en traduction comme en toute autre chose, la spécialisation donne de meilleurs résultats. Ce projet de loi ne nuira aucunement à la spécialisation. Le surintendant devra voir à ce que les traductions soient faites par les traducteurs les plus compétents, suivant leurs aptitudes et leurs spécialités. Il devra encourager les spécialistes.

"Quatrième avantage: une meilleure répartition du travail. Est-il juste, est-il rationnel que certains traducteurs soient surchargés de travail pendant que d'autres restent à ne rien faire pendant des mois? Jusqu'à présent, des rapports comme ceux, par exemple, de la Conférence impériale ou de la Conférence interprovinciale, doivent être traduits vite et bien. Or, comme ces rapports ne sont produits par aucun département, aucun ministère n'est responsable de leur traduction ou de leur production. Grâce au département créé par le présent projet de loi, ces rapports seront traduits et produits simultanément."

M. Dupré veut répondre à quelques objections qui ont été présentées. "On a déclaré que le projet de loi enlèverait le caractère bilingue de chaque département.... "Or, nous n'avons nullement l'intention par le projet de loi, et le projet de loi ne dit rien au contraire, d'arracher aux différents ministères les traducteurs qui y sont déjà pour la traduction de chaque jour. Ces traducteurs demeureront dans les ministères, si les ministères veulent les garder. Loin de faire disparaître le caractère bilingue des ministères, la présente loi le rend plus complet,—même total et définitif,—en soumettant à la traduction non seulement les rapports que les ministères déposent en Chambre mais également, suivant les termes de la loi:

Tous les rapports administratifs et autres, tous les documents, tous les procès-verbaux et la correspondance.

Statut officiel confirmé

"Par quel tour de force peut-on dire que la nouvelle loi met le français sur le pied des langues étrangères? Je l'ignore. Chacun sait, je n'ai pas besoin de l'ajouter, qu'aucune langue étrangère n'est reconnue par la loi. Les deux seules langues officielles sont l'anglais et le français, et le français reçoit, par la nouvelle loi, des droits qui confirment nos statuts et qui étendent sa sphère à toutes les pièces officielles de l'administration.

"L'opposition a employé le mot "centralisation". Ce que le projet de loi propose réellement n'est pas tant la centralisation que la coordination, la direction et la surveillance.

"L'affirmation que la traduction des matières techniques ne sera pas faite par les spécialistes en ces matières n'est pas fondée, car nous désirons que le traducteurs qui se sont spécialisés continuent à exercer leur compétence particulière."

M. Dupré conclut:

"Voici un projet de loi qui, dans l'esprit du gouvernement, dans l'esprit du secrétaire d'Etat, a pour but de mettre le français sur une base plus stable...."

M. Dupuis: "De gagner les élections."

M. Dupré: "... plus satisfaisante que jamais depuis la Confédération. Voici un projet de loi qui précise davantage l'article 133, qui le complète, qui confirme l'esprit dans lequel on doit interpréter l'article 133, qui est une reconnaissance, dans la forme légale, de ce que l'article 133 suggère mais n'exprime pas, qui confirme dans un statut dont la révocation sera difficile l'interprétation que nous, de la province de Québec, avons donnée à l'esprit de l'article 133, et nous avons à faire la lutte contre qui? Contre nos compatriotes de langue française.

C'est la vie, c'est la politique! Il ne faut pas s'en formaliser, il ne faut pas se fâcher. Mais nous allons continuer notre tâche; malgré les attaques, mais, tout en profitant des critiques et des suggestions, nous allons essayer d'atteindre ce but que nous poursuivons depuis longtemps, et tout particulièrement depuis que nous sommes ici, depuis 1930, c'est-à-dire la reconnaissance complète des droits du français, suivant l'esprit de la constitution, suivant l'esprit qui a animé la discussion et les traditions lors du pacte fédératif, suivant l'histoire, suivant la tradition, suivant la loi écrite et la loi non écrite, reconnaissance des droits du français, de son statut au Parlement, dans les ministères et dans toutes les manifestations de la vie canadienne."

M. Alfred Duranleau

Le ministre de la marine, M. Duranleau rappelle que plusieurs libéraux ont invoqué les témoignages des journaux de langue française pour motiver leur opposition au bill Cahan. M. Duranleau ne doute pas de la bonne foi de cette campagne de presse, mais il se demande qui l'a inspirée. "Le bill ne comporte aucun danger pour la langue française, dit-il. Au contraire, il s'agit d'un "texte clair", catégorique, décisif, qui crée pour la langue française, dans tous les services de l'administration, non pas une situation nouvelle mais une situation nettement améliorée et clairement définie, au lieu du rôle de parente pauvre que de fréquents retards lui ont attribué trop souvent dans le passé.

M. Arthur Cardin

M. Cardin a trouvé des arguments neufs pour dénoncer le bill Cahan. "Ce bill, dit-il, ne contient rien, absolument rien, si ce n'est qu'il donne au gouvernement l'autorisation d'établir un bureau de traduction". Pourquoi cette autorisation? Le bill ne le dit pas? Qu'est-ce que sera le bureau en question? Le bill ne le dit pas.

Ce n'est pas une façon convenable de procéder. Le ministre qui soumet le bill prétend qu'il a des informations confidentielles qui justifient sa mesure. Que ne les donne-t-il à la Chambre? Il est possible que les services de traduction aient besoin d'être réformés, mais encore faut-il que la chose soit démontrée. La présentation du bill aurait dû être précédée d'une enquête non pas secrète mais publique. Pour l'heure on met simplement la charrue devant les boeufs.

M. Cardin fait encore observer qu'à propos de traduction, il ne faut pas penser seulement à la traduction de l'anglais au français mais aussi à la traduction du français à l'anglais. Si tous les députés de langue française se mettaient à exercer leur droit de parler français à la Chambre, la traduction franco-anglaise prendrait vite des proportions, deviendrait d'une importance capitale. Les députés de langue anglaise feraient bien de se le rappeler ou de le comprendre.

Amendement rejeté

L'amendement de M. Edgar Chevrier, député libéral d'Ottawa, demandant l'ajournement du bill à six mois, c'est-à-dire son renvoi aux calendes grecques, a été mis aux voix et défait.

Cette défaite de l'amendement Chevrier est pour le gouvernement une victoire d'importance. Il y a longtemps que l'administration n'avait obtenu une telle majorité, 57 voix. Toute la droite et toute l'extrême gauche, y compris les deux indépendants, MM. Bourassa et Neil, se sont coalisés, pour une fois, contre la gauche libérale, c'est-à-dire l'opposition officielle. Le scrutin a été de 51 voix contre 108.

Adoption en deuxième lecture

Jeudi, la Chambre a adopté en deuxième lecture le bill Cahan. Avant le vote, le secrétaire d'Etat a usé de son droit de réplique. Comme M. Dupré, il a affirmé que son bill comporte une garantie additionnelle des droits du français.

Evidemment cela ne vaut pas un bon texte de loi, mais les déclarations de deux membres du cabinet de M. Bennett doivent indiquer assez clairement dans quel esprit le bill en question est présenté. Cette mesure, à ce qu'ils disent, doit augmenter les droits du français comme langue officielle dans ce pays.

La Banque du Canada

Vendredi, on a adopté en seconde lecture aussi le bill de la Banque du Canada, après trois discours par des députés d'extrême gauche.

MORT DE NOTRE EX-GOUVERNEUR LORD ABERDEEN

Il avait été gouverneur général du Canada à une époque difficile, de 1893 à 1898

Edimbourg — Le marquis d'Aberdeen et Temair, gouverneur général du Canada de 1893 à 1898, est mort à sa résidence, à Tarland, Aberdeenshire. Il était âgé de 87 ans. Son fils aîné, le comte de Haddon, lui succède.

John Campbell Hamilton-Gordon, septième titulaire du titre de comte d'Aberdeen (créé en 1682) et premier marquis d'Aberdeen et Temair, lord-lieutenant d'Irlande, gouverneur général du Canada, haut commissaire de l'Eglise d'Ecosse, tels sont les titres et bien d'autres guère moins importants qu'il porta avec honneur dans sa longue vie remplie de bonnes oeuvres et sans ostentation. Lord Aberdeen avait épousé en 1877 l'hon. Ishbel-Maria Marjoribanks, la plus jeune fille du premier baron de Tweedmouth. Cette union fut exemplaire à tous les points de vue, surtout dans le domaine des oeuvres de bienfaisance.

Lord Aberdeen, ainsi que lady Aberdeen, avait toujours manifesté le plus vif intérêt pour le Canada et il fut heureux d'y venir comme gouverneur-général.

Il y vint à une période particulièrement difficile, en 1893, après la mort de sir John-A. Macdonald, alors que le parti conservateur était désorganisé. Il assista à l'ascension de sir Wilfrid Laurier au poste de premier ministre en 1896 et à la célébration du jubilé de la reine Victoria en 1897. En 1905, il devenait pour la deuxième fois lord-lieutenant d'Irlande, restant en fonctions dix ans. Pendant la guerre, lord et lady Aberdeen visitèrent le Canada et les Etats-Unis pour essayer de dissiper le sentiment antibritannique qui existait dans la république voisine.

Chambre Provinciale

Enquête générale sur les écoles

Elle sera faite par un comité parlementaire spécial—On veut imposer la centralisation scolaire repoussée par les commissaires d'école—Période de transition agricole—La question des sauterelles

Nous allons avoir une enquête sur le fonctionnement des écoles publiques du Manitoba faite par un comité parlementaire spécial. C'est la nouvelle que nous a annoncée l'hon. R. A. Hoey, ministre de l'instruction publique, lors de la discussion des crédits de son département. Ce comité comportera des membres de tous les groupes de la Chambre et on lui demandera de siéger après la session, au cours de l'été prochain. Il aura pour objet de recommander des changements généraux dans le fonctionnement des écoles, au point de vue administratif, financier et économique.

Centralisation

Parmi les changements possibles suggérés par M. Hoey, il y aurait la fusion de certains districts, la province ayant un trop grand nombre de districts dont beaucoup sont trop petits. On espère améliorer l'efficacité de l'enseignement par une administration plus centralisée. Le ministre a déclaré qu'un rapport préparé par une commission mixte de la "Manitoba Teachers' Association" serait soumis au comité. Ce rapport a été rejeté l'année dernière à une immense majorité par la convention des commissaires d'écoles. Il recommande la création d'une commission provinciale d'éducation, l'établissement d'unités d'administration scolaire plus étendues et la réduction du nombre des commissaires.

Parmi les autres questions que pourra discuter le comité parlementaire spécial, il y a celle des manuels gratuits, dont le gouvernement a abandonné la distribution l'an dernier.

Les écoles normales

En discutant les crédits affectés aux écoles normales, M. Hoey a dit que celles de Dauphin et Manitou ne fonctionnaient pas cette année. Les demandes d'inscriptions ont baissé considérablement. L'école normale de Winnipeg n'est pas remplie et celle de Brandon ne l'est qu'au tiers. Le ministre attribue cette diminution au fait qu'il y a actuellement dans la province 800 instituteurs et institutrices sans école.

M. Evans approuve le projet d'enquête générale, mais il trouve qu'un an c'est bien long pour attendre une solution dans l'affaire des manuels.

M. Hyman voudrait que l'idéal démocratique règne dans toute sa pureté à l'école. Il préconise l'égalité absolue en tout: livres, repas, uniformes, etc., tout devrait être fourni gratuitement à tous les élèves. En fin de compte, cela coûterait moins cher et assurerait une plus grande efficacité, même si la proposition peut sembler insultante à première vue.

Coût de l'instruction

M. Hoey déclare que les dépenses pour les fins d'instruction étaient d'environ $13,000,000 en 1913, $10,000,000 en 1927 et $8,332,000 en 1933. Pendant que les dépenses diminuaient, le nombre des élèves augmentait.

Notre agriculture

L'hon. D. G. McKenzie, ministre de l'agriculture, a passé en revue le travail de son département. L'agriculture manitobaine, a-t-il dit, traverse une période de transition. L'industrie laitière fait des progrès considérables; en 1932, ses produits ont atteint 8,860,000. En 1933, le beurre du Manitoba a gagné 155 premiers prix aux neuf plus grandes expositions du Canada, contre 22 premiers prix à l'Alberta et 17 à l'Ontario. La réputation que s'est ainsi acquise notre beurre lui vaut une prime sur le marché d'environ un demi-sou par livre.

La culture mixte est devenue si universelle que la valeur totale des produits des animaux, de la laiterie, de la laine, du miel, etc., s'élève aux deux tiers de la production des céréales.

Le ministre loue les beaux résultats obtenus par les différents clubs de jeunes éleveurs.

La suppression des octrois aux sociétés d'agriculture a réduit le nombre des expositions agricoles de 82 à 25. Dans l'opinion de M. McKenzie, les agronomes rendent plus de services pratiques que les expositions, car ils se tiennent en contact avec les fermiers qui ont besoin d'eux. Ce système de représentants de districts est aussi une économie; il épargne du temps et des dépenses de voyage dans l'administration des services agricoles.

Les sauterelles

Au sujet de la lutte contre les sauterelles, le ministre estime qu'elle devrait être interprovinciale et internationale. Les entomologistes estiment que 47,000,000 d'acres environ seront infestés cette année dans l'Ouest canadien et dans les Etats adjacents: 13,500,000 dans le nord-ouest des Etats-Unis, 8,000,000 au Manitoba, 20,000,000 en Saskatchewan et 3,500,000 dans l'Alberta.

Dans notre province, la situation serait à peu près la même que l'année dernière. En plus de l'empoisonnement des sauterelles, on recommande aux fermiers certaines méthodes de culture jugées efficaces comprenant: des semailles hâtives, la protection des jachères d'été par un strict usage de poison et une production plus générale de maïs et de millet comme récoltes fourragères.

Plusieurs députés se sont plaints de la suppression des octrois aux expositions agricoles de la classe B et surtout à la grande exposition d'été de Brandon.

Le Cercle Molière ira concourir à Ottawa

L'idée à laquelle nous avions fait écho dans la "Liberté" a fait son chemin et a fini par s'imposer. Le Cercle Molière est invité à aller prendre part à l'épreuve finale du festival dramatique à Ottawa. C'est un grand honneur pour nos artistes. Souhaitons maintenant qu'ils emportent la palme pour le Manitoba.

LA CONFERENCE DU DESARMEMENT

On doute qu'elle puisse être convoquée de nouveau—Documents qui lui donnent un rude coup

Genève—La Société des nations attend d'avoir pris connaissance d'un nouveau mémoire de la France à la Grande-Bretagne pour déterminer s'il sera possible de convoquer la conférence du désarmement.

La Société vient de faire publier simultanément à Genève, à Londres, à Paris et à Berlin des documents qui portent un rude coup à ceux qui espèrent que la conférence sera convoquée. Ces documents, qui étaient inédits, consistent en un mémoire allemand du 18 décembre dernier et en une lettre que le ministre des affaires étrangères de France, M. Louis Barthou, a écrite au président de la conférence, M. Arthur Henderson.

Le mémoire allemand affirme: Personne ne croit plus à la possibilité d'un désarmement international. L'Allemagne a droit d'obtenir d'une manière ou d'une autre d'être mise sur un pied d'égalité avec les autres pays au point de vue sécurité.

Dans sa lettre à M. Henderson, M. Barthou dit en somme que la France refuse de désarmer parce que l'Allemagne est en train de se réarmer. Une rapide solution du problème des armements s'impose, ajoute-t-il, parce que certains pays accélèrent leur réarmement en violation des traités.

Le bureau de la conférence doit se réunir dans un mois pour décider si la convocation est possible.

La Grande-Bretagne projette de convoquer les puissances de l'Europe occidentale en conférence au sujet des forces aériennes, si la conférence de Genève échoue.

Brochure-Souvenir des Fêtes de la Consécration épiscopale de Son Excellence Mgr Yelle

Les deux lettres qui suivent serviront d'"Introduction" à la brochure-souvenir qui doit paraître dès le commencement d'avril prochain:

Saint-Boniface, 24 février 1934.

A Son Excellence Monseigneur Emile Yelle, P.S.S.,
Archevêque d'Arcadiopolis, Coadjuteur de Saint-Boniface,

Excellence,

Quatre noms, dorénavant, resteront chers à votre coeur d'archevêque: Saint-Rémi et Joliette; Montréal et Saint-Boniface. Saint-Rémi qui vous vit naître (1893), et vous procura, au sein d'une famille foncièrement chrétienne, la plus solide éducation première; Joliette qui vous donna l'éducation classique la plus forte, en développant votre vocation naissante au sacerdoce; Montréal qui vous vit devenir le vrai prêtre du Christ, le professeur aimé et savant, le Supérieur clairvoyant et bienveillant que le Saint-Siège vient de donner à l'Eglise si méritante de Saint-Boniface. Et comme l'illustre Mgr Taché aimait à rappeler souvent les trois noms de Boucherville, de Saint-Hyacinthe et de Saint-Boniface, ainsi devrez-vous, il nous semble, évoquer de même les noms que nous venons de mentionner.

Depuis quelques mois, il nous tardait de réunir en une brochure-souvenir, les articles, rapports et adresses publiés à l'occasion de votre élévation à l'épiscopat, et nous nous excusons de ne pouvoir livrer au public que le modeste compte-rendu de la brochure que nous allons publier. Il faudrait un livre considérable, vous le savez, Excellence, pour offrir un rapport fidèle et complet du concert de joie et d'éloges, qui s'éleva de partout, au Canada, à l'heureuse nouvelle du 25 juillet dernier.

Nous allons donc répondre au désir d'un grand nombre de vos amis, Excellence, en leur offrant cette brochure-souvenir. Elle se divisera tout naturellement en trois parties: Montréal et l'Est; Consécration épiscopale; réceptions et visites, surtout au Grand Séminaire, votre famille bien-aimée, à Saint-Rémi et à Joliette. Cette première partie ne peut pas, malheureusement, contenir tous les rapports de ces manifestations inoubliables de septembre-octobre 1933. Saint-Boniface et l'Ouest: Arrivée au Manitoba, réceptions du clergé, des citoyens et des paroissiens de Saint-Boniface, et visites aux nombreuses communautés de religieuses, ainsi qu'à un certain nombre de paroisses du diocèse; telle sera la deuxième partie de cette brochure. Nous regrettons de devoir nous limiter à un choix bien délicat, —nous demandons ici pardon, pour les omissions que nous devons forcément commettre,—pour ce qui concerne la belle série d'articles élogieux que les journaux et les revues du Canada et des Etats-Unis ont publiés lors de vos récentes fêtes. Ce sera la troisième et dernière partie de ce compte-rendu qui aura pour épilogue le premier Mandement de Votre Excellence et votre première Circulaire au clergé, en date du saint jour de Noël 1933.

Nous voulons croire qu'il plaira à Votre Excellence de bénir cet humble travail que votre fils soussigné et tout dévoué souhaite compléter et vous présenter, au jour anniversaire de votre naissance, le 4 avril.

Léonide PRIMEAU, ptre.

Saint-Boniface, 26 février 1934.

A Monsieur l'abbé Léonide Primeau,
archidiacre,

Cher Monsieur Primeau,

Je n'ai vraiment pas le courage de vous refuser l'autorisation de publier la brochure-souvenir que vous avez tenu à préparer. Je sais bien qu'on y trouvera, à mon crédit, des appréciations notablement exagérées: j'y vois deux avantages, me rappeler ce que je devrais être, et prouver la grande bienveillance — sinon la clairvoyance — de ceux qui les ont commises!

Et puis, peut-être ce petit livre pourra-t-il contribuer à entretenir entre l'est et l'ouest de l'Eglise canadienne ce courant de forte symapthie qui m'a été si secourable depuis quelques mois; et ce ne serait pas un résultat négligeable à une heure où tous, et nous surtout de l'ouest, nous sentons si vivement le besoin de l'union et d'une coopération compréhensive et effective.

Je vous remercie, cher Monsieur Primeau, et je vous bénis de tout coeur.

✠ Emile YELLE, P.S.S.
Arch. Coad. de Saint-Boniface.

Cette brochure, grand format, d'environ 200 pages, sera en vente au prix très populaire que voici:

$0.35 l'unité, et franc de port $0.40
3.60 la douzaine, franc de port $4.20
25.00 le cent, plus les frais de transport.

S'adresser à l'abbé Léonide Primeau, Archevêché de Saint-Boniface, Manitoba.

ECHOS D'EUROPE

M. Doumergue et les radicaux-socialistes

Paris — Des observateurs disent qu'en mai M. Doumergue se trouvera forcé de renoncer au pouvoir ou qu'il se produira une grave scission chez les radicaux-socialistes. Ceux-ci doivent se réunir en congrès à Clermont-Ferrand, les 12 et 13 mai. Une quarantaine de jeunes membres du parti entendent exiger que M. Herriot et les sept autres ministres radicaux-socialistes résignent leurs portefeuilles. Cela entraînerait vraisemblablement une dissolution, puis une élection générale, chose que les anciens du parti redoutent.

Réhabilitations tardives

Paris—Quatre caporaux de l'armée française, fusillés durant la dernière guerre pour n'avoir pas obéi aux ordres, ont été déclarés innocents par une cour martiale—16 ans ans trop tard. Leur famille a reçu un franc chacune (environ 6 sous) de dédommagement pour ces exécutions faites injustement.

Une constitution basée sur l'encyclique Quadragesimo Anno

Vienne—Convaincu qu'il est capable de réprimer toute activité subversive des nazis, le chancelier Engelbert Dollfuss se prépare à appliquer une constitution qui servira de transition en attendant l'établissement d'un Etat corporatif en Autriche.

Cette constitution sera basée sur l'encyclique Quadragesimo Anno.

La politique de partis sera abolie. La représentation dans les activités nationales sera tirée de catégories sociales comme l'industrie, le commerce et autres occupations. Les délégués seront nommés par les travailleurs et les patrons dans chaque branche, comme c'est le cas en Italie.

La vie moderne est bruyante

Londres—La Société pour l'avancement des Sciences a conduit en Angleterre une grande consultation populaire sur ce sujet: "Quels sont les bruits les plus insupportables dans la vie moderne?" Les résultats de ce plébiscite sont amusants à connaître. La majorité des votants a désigné les motocyclettes comme faisant le bruit le plus insupportable. 336,000 personnes ont honni les motocyclettes en premier lieu. Les trompes d'automobiles viennent ensuite par 209,000 voix. La radio et les phonographes ne sont désignés que par 60,000 voix. 40,000 personnes se plaignent des orgues de Barbarie et 36,000 des aboiements des chiens.

L'union du monde dans une même religion et dans une même paix

Cité Vaticane—Dans une allocution prononcée au cours d'un consistoire secret, le Souverain Pontife a exprimé l'espoir que, l'année sainte, qui achève, aura suscité un mouvement pour unir le monde dans une même religion et dans une même paix.

Le Saint-Père a dit que le nombre des pèlerinages et le nombre des canonisations et des béatifications de l'année sainte lui sont de grandes consolations.

Le pape a ensuite exhorté les cardinaux à prier pour que se produise la rénovation spirituelle qui commence à se manifester dans le monde.

Il a désigné les cardinaux Granito del Belmonte, Salvaggiani-Marchetti et Dolci pour la fermeture des portes des basiliques St-Paul, de St-Jean de Latran et de Ste-Marie-Majeure, le dernier jour de l'année sainte, le 2 avril.

La canonisation de Mère Maria Micaela

Cité Vaticane—Mère Maria Micaela, fondatrice de l'Institut des Servantes du Très Saint-Sacrement, a été canonisée récemment par le Pape Pie XI. La cérémonie de canonisation avait attiré à la Basilique St-Pierre plusieurs milliers de pèlerins. Parmi ces derniers, on remarquait Don Jaime, fils de l'ex-roi d'Espagne, deux cardinaux et huit évêques espagnols.

Mère Maria Micaela, de son vrai nom Maria Michelina Desmaisières, naquit d'une famille aristocratique le premier janvier 1809. Son père, Don Miguel, avait un grade à l'armée, et sa mère était dame d'honneur de la reine Maria Luisa.

Ame très charitable, la sainte, dès l'âge de 13 ans, faisait l'école aux enfants pauvres dans la demeure de ses parents. Plus tard, appelée par ses devoirs à paraître à la cour de France, elle assistait aux bals et aux réceptions, portant sous ses vêtements des instruments de torture qui la faisaient horriblement souffrir. Elle subissait ces tortures avec joie, par esprit de sacrifice. Femme très pieuse, elle se levait tous les matins dès cinq heures pour prier.

Le film sur la mort de Raspoutine

Londres—Un jury a décidé que la Metro-Goldwyn-Meyer, Limited, devrait payer $125,000 de dommages à la princesse Youssopoff pour certaines insinuations que contient un film relatif à la mort de Raspoutine. La princesse réclamait deux millions de dollars. Au cours du procès, le mari de la princesse a relaté la part qu'il a prise à la mort de Raspoutine.

A la Chambre Belge

A l'annonce de la mort du roi Albert, la Chambre Belge fut convoquée spécialement le lundi 19 février et le discours suivant fut prononcé par le premier ministre M. le Comte de Broqueville:

Messieurs,

Le gouvernement vient remplir le plus douloureux des devoirs en annonçant aux Chambres la mort tragique du Roi survenue samedi après-midi.

Ainsi se clôt brusquement et tragiquement le 3e règne de notre dynastie nationale, et de celui qui fut sans doute le plus grand par l'ampleur des événements qu'il vécut et des difficultés qu'il rencontra. Le Roi que nous pleurons aujourd'hui restera pour l'histoire dans la lignée glorieuse de nos princes, le Roi-Soldat, celui qui, fidèle jusqu'au bout au serment qu'il prononça voici 25 ans, sut maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire.

Vous vous souvenez de quelle voix et avec quel accent dans ce palais même, il en rappela les termes le 4 août 1914, avant de partir pour l'armée. Dans la guerre, il fut le premier par le courage, par la sagesse, par la force inébranlable de sa volonté. La patrie reconnaissante voyait déjà en lui le principal artisan de son salut.

Ce soldat était aussi un homme d'Etat. Gardien fidèle de la Constitution, continuateur des grands desseins de ses augustes prédécesseurs, organe vivant des intérêts profonds et permanents de son peuple, il fut parmi nous l'arbitre impartial, le guide écouté, le modérateur sagace de nos luttes de partis. Sa brusque disparition en pleine force de l'âge, en possession d'une expérience déjà longue, alors que son influence avait atteint son apogée, est pour le pays une véritable catastrophe.

L'exemple du roi Albert a montré au monde toutes les ressources de la monarchie constitutionnelle. Il a indiqué la voie qu'il faut suivre dans la paix intérieure et dans la concorde nationale, les difficultés de l'heure et pour réaliser sans cesse l'adaptation indispensable de nos institutions représentatives aux nécessités nouvelles. Nous renouvelons à Sa Majesté la Reine l'expression de nos profondes et respectueuses condoléances dans son immense douleur qui est vraiment la nôtre. Nous unissons dans la même pensée toute la famille royale. Nous reportons nos espérances sur l'Héritier de la Couronne qui, fidèle aux traditions de la maison de Belgique, poursuivra la tâche de son auguste père. Le pays s'associe à son deuil et lui exprime sa confiance et sa fidélité.

M. Poncelet, président de la Chambre, prononça alors une courte allocution et la séance fut levée en signe de deuil national.

Ottawa—La mort du sénateur Wilson porte à dix le nombre des vacances à la chambre haute. Il y a deux vacances pour la Nouvelle-Ecosse, trois pour le Nouveau-Brunswick, trois pour Québec, une pour Ontario et une pour le Manitoba. Il y a actuellement 49 sénateurs conservateurs et 37 libéraux.

Un point de vue français sur la politique allemande

Dans le "Winnipeg Free Press" du mardi 20 février, un éditorial intitulé "The French Thesis" faisait un exposé de l'attitude de la France dans les discussions européennes sur la question du désarmement. Les opinions exposées dans cet article et particulièrement sa conclusion, "que le maintien de l'indépendance de l'Autriche—sous une forme acceptée par la France—devienne la cause d'une nouvelle guerre et une question dont la France devra endosser la responsabilité, si elle persiste dans sa politique actuelle", nous ont semblé appeler quelques commentaires. La meilleure mise au point, en face d'une déclaration aussi tendancieuse, était fournie par la substance de deux articles parus dans l'"Illustration" du 27 janvier et du 3 février dernier, sous la signature d'un expert en matière de politique étrangère, en particulier des problèmes de l'Europe centrale, M. André Chéradame.

L'"Illustration" rappelle que, sept mois avant la guerre, M. Chéradame avait prédit l'attaque de l'Autriche contre la Serbie avec l'appui de l'Allemagne, et recommandé aux Alliés une action préventive immédiate à Salonique. Ce conseil ne fut suivi que tardivement après que les échecs des Dardanelles en eurent démontré la sagesse.

En janvier 1901, M. Chéradame publiait un ouvrage intitulé "L'Europe et la question d'Autriche au seuil du vingtième siècle", dans lequel il rectifiait l'opinion généralement répandue que le pangermanisme visait à réunir dans un seul état les pays dans lesquels vivent des Germains: "Le pangermanisme, disait-il, prétend, ce qui n'est pas la même chose—régir les contrées dont la possession est considérée par lui comme utile à la puissance des Germains." A l'appui de cette définition vient la déclaration faite en 1844 par le futur Maréchal de Moltke: "Nous espérons que l'Autriche maintiendra les droits et sauvegardera l'avenir des pays du Danube et que l'Allemagne parviendra finalement à libérer l'embouchure de ses grands fleuves."

Ces mots, sous la plume d'un personnage qui devait jouer en 1870 le rôle que l'on sait, méritent d'être soulignés, car ils mettent en lumière l'idée-maîtresse de conquête et d'extension qui, depuis les Huns, n'a cessé d'animer la Prusse et lui inspire à l'heure actuelle sa conduite indépendante dans les relations européennes en dépit, comme nous le verrons plus loin, de l'issue de la guerre de 1914-1918.

Il faudrait, si la place ne nous manquait, citer "in extenso" le contenu d'une brochure répandue en 1895 à travers l'Allemagne par les soins du Gouvernement d'accord avec son plan de propagande intensive, soutenu par des capitaux formidables. Cette brochure, "La pangermanie et l'Europe centrale en 1950", par un pangermaniste, (Thormann, Berlin) expose les grandes lignes du projet consistant à "rendre à l'Allemagne ses frontières naturelles". Pour ce faire, l'Allemagne disposera successivement et par tous les moyens de pays qui la séparent de ces frontières, annexant la Belgique, une partie de la France, la Suisse, une partie de l'Italie, l'Autriche entière et les provinces baltiques et distribuant entre diverses puissances de l'Europe Centrale qu'elle tiendra sous son contrôle les Etats balkaniques et les fragments de la Turquie démembrée.

Résultat anticipé: "La Pangermanie abritera alors 86 millions d'hommes et le territoire économique soumis à son action commerciale directe et exclusive sera habité par 131 millions de consommateurs."

Premières étapes de réalisation: 1899: Concession à la 'Deutsche Bank' du chemin de fer de Bagdad pour préparer la liaison Hambourg-Bagdad.

1908. Conquête de la Bosnie et de l'Herzegovine par l'Autriche-Hongrie appuyée par l'Allemagne pour préparer la descente vers Salonique.

1904-1905. Guerre russo-japonaise destinée à détourner la Russie de l'Europe.

1914. Attaque de l'Autriche poussée par l'Allemagne, contre la Serbie.

La mentalité de l'Allemagne, au cours du conflit qui éclata alors, est fort bien caractérisée dans les paroles suivantes prononcées par Gustav Stresemann le 25 juillet 1915: "Il faut que nous devenions si forts et affaiblissions nos adversaires avec une telle absence de scrupules qu'aucun ennemi n'ose plus nous attaquer. Pour cela un déplacement de la frontière vers l'ouest et vers l'est est absolument indispensable." Ce qui n'empêchait pas le même Stresemann de signer avec M. Briand le traité de paix de Locarno et de manifester au cours des entrevues préliminaires les dispositions les plus accommodantes. Cette politique à double aspect s'explique lorsqu'on sait que les véritables maîtres de la guerre politique et militaire que poursuit l'Allemagne sans trève ni repos sont les membres du grand état-major de Berlin. Comment en douter lorsqu'on lit ce qui suit:

"De toute évidence, l'Allemagne ne peut ne pas gagner la guerre. Mais, pour la commodité du raisonnement, supposons que le monde entier lui tombe sur le dos et qu'il soit impossible, après tout, d'arriver à une décision militaire. Je crois que les événements se dérouleront comme ceci:

1o. Un armistice sera signé avant qu'aucune armée ennemie ne franchisse la frontière;

2o. Le Vaterland (la patrie) ne portera aucune cicatrice de cette guerre;

3o. Nos plus proches concurrents dans le domaine économique et commercial seront tellement éclopés à la fin de la bataille que nous les évincerons de tous les marchés du monde avant qu'ils aient pu se remettre sur pied;

4o. La guerre sera suivie d'un véritable enfer économique et d'une révolution industrielle: nous dresserons classe contre classe et individu contre individu jusqu'à ce que les nations soient trop occupées entre elles pour se soucier de nous;

5o. Si la patrie a même dû se diviser pour un temps, elle se ressoudra tout entière au moment stratégique.

La plus grande lutte, nous la livrerons après la guerre. Alors l'arme sera la propagande et cette arme nous savons la manier. Les Alliés seront séparés les uns des autres violemment et lancés à la gorge les uns des autres comme un paquet de chiens hurlants. Quand ils seront tous détachés de la France, l'Allemagne règlera ses comptes avec elle seule à seule."

Ces paroles furent prononcées à Berlin, en automne 1915, par un officier du grand état-major impérial, en présence de M. William Seaman Bainbridge, en mission pour le gouvernement américain.

Des documents analogues, prouvant d'une manière irréfutable la continuité de la politique allemande, pourraient être produits, en abondance. Mais nous ne voulons pas ici faire un réquisitoire qui justifierait l'opinion déjà exprimée que l'article de la "Winnipeg Free Press" du 3 mars était un acte de provocation. Notre but est seulement de corriger l'effet nocif que pourraient avoir dans les esprits les vues que certaine presse locale exprime fréquemment sur l'attitude de la France dans le cadre de la politique européenne.

Que la France soit militariste, admettons-le. Nous ne nions pas qu'elle se refuse à laisser rouiller ses fusils. Bien plus, nous proclamons qu'elle vient de consacrer des millions à la construction de fortifications sur la frontière allemande. Mais nous protestons lorsqu'on veut la blâmer de ces précautions trop justifiées et faire retomber sur elle la responsabilité de l'échec des Conférences du désarmement que la défection de l'Allemagne et l'attitude d'autres nations vouaient à un insuccès certain.

"Chat échaudé craint l'eau froide". Pourquoi réclamer d'un peuple sensé qu'il ne se trouve mieux placé qu'aucun autre pour sentir la menace qui, sans trêve, gronde à sa porte de l'Est, qu'il se dépouille aisément de la protection physique qu'une expérience récente lui a fait acquérir et que, semblable à l'autruche qui lorsque le danger apparaît se cache la tête sous terre pour ne pas le voir, il se contente de promesses et d'engagements que la nécessité peut, d'un jour à l'autre, faire jeter au panier comme un second "chiffon de papier"?

Comme preuve que cette menace n'est pas un fruit de l'imagination française, il est intéressant de rappeler les paroles d'un des membres du gouvernement anglais. Tout récemment Sir Austen Chamberlain disait: "Si l'Allemagne veut la révision des traités, si l'Allemagne veut le désarmement, il lui faudra convaincre le monde de deux choses. Il lui faudra convaincre le monde qu'un ajustement raisonnable des traités sera la solution et la fin de la question. Que vous lisiez l'histoire des 20 ou 30 années qui ont précédé la guerre, ou celle des années qui l'ont suivie, vous trouverez la même chose. Lorsque l'Allemagne se voit refuser quelque chose, c'est une question de vie ou de mort. Si on lui dit: "Très bien, nous vous donnerons ce que vous demandez et nos relations s'en trouveront naturellement placées sur un terrain satisfaisant", cette concession perd toute sa valeur à partir du moment où elle est obtenue et l'Allemagne s'en sert simplement comme de tremplin pour une nouvelle réclamation. Jusqu'à ce que l'Allemagne ait montré qu'il peut y avoir un réajustement modéré, raisonnable et acceptable des traités de paix, réajustement qui serait définitif et considéré par elle comme tel, nul ne sert la cause de la Paix en laissant les Allemands supposer un seul instant que la révision est possible."

"J'en arrive au même point pour le désarmement. Vous ne pouvez pas obtenir de solution des difficultés mondiales, qu'elles soient économiques, politiques ou autres, s'il n'y a pas de volonté de paix dans le monde. Cela est profondément vrai. Le désarmement physique ne devient possible que lorsque le désarmement moral a atteint le niveau qui fait sentir aux nations que le désarmement physique est sûr. Tant que chaque discours fait en Allemagne, tant que chaque parcelle de leur propagande est menaçante, enflammée, sournoise et égoïste, comment peuvent-ils espérer que ceux que vise cette propagande désarmeront afin que l'Allemagne soit en meilleure posture pour les attaquer?... Je ne regrette pas que la Conférence du Désarmement soit ajournée. Le moment n'était pas favorable à son progrès, et pour ma part, je supplie la Chambre des Communes, je supplie notre Gouvernement de prendre garde à la responsabilité qu'ils prennent en exigeant d'autres pays, plus rapprochés du danger que nous-mêmes, qu'ils réduisent leurs armements jusqu'à ce qu'au moins nous soyons assurés que nous ne compromettrons pas leur sécurité, nous créant ainsi l'obligation morale, plus forte qu'aucune obligation écrite, d'aller à leur secours s'ils sont attaqués." (Discours à la chambre des Communes, 5 juillet 1933.)

André VAUDOYER,
faisant fonction d'agent consulaire de France.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LORETTE

Au tableau d'honneur

Grade XI: Paule Janson.

Grade X: Fred Grossman, Alice Marcoux, Jeanne Guichon, Dorothée Bouvier, Katie Cizik, Hélène Demarche.

Grade VIII: Adrienne Grégoire, Lucienne Lussier, Léontine Landry, Jules Janson.

Grade VII: Blanche Marcoux, Joséphine Dufresne, Marie-Anne Noiseux.

Grade VI: Angèle Gauthier, Yvette Gauthier.

Grade V: Fernande Trudeau, Léona Désorcy, Gérard Turcotte.

Grade IV: Emilia Mondor, Odette Turcotte, Léonard Marcoux.

Grade III: Nick Cizik, Suzanne Marcoux, Thérèse Gauthier, Agnès Goulet.

Grade II: Jean Turcotte, Florence Marcoux, Artha Goulet.

Grade I: Denise Turcotte, Agnès Gauthier.

LETELLIER

La partie de cartes de la semaine dernière fut organisée par le cercle St-Norbert de l'A.C.J.C. Les gagnants des prix furent:- Bridge: Mlle Annette Gallant, M. Antonio Comeault. Whist: Mlle Henriette Bessette, M. René Saurette.

Par l'entremise de l'agent local, le chemin de fer Canadien National avait mis à la disposition des organisateurs un appareil cinématographique avec des pellicules intéressantes: La Métropole du Canada, L'Ile du Golfe, un voyage en canot au pays des originaux, Vues de Gaspé, etc.

Cours agricoles

Le cours d'apiculture, qui a duré trois jours, a été suivi avec grand intérêt. L'assistance augmenta graduellement et atteint le joli chiffre de 80 personnes; l'on a remarqué avec plaisir que quelques dames et de nombreux jeunes gens ont suivi ce cours.

Comme résultat pratique des conférences de M. Lafrance, un club de jardinage pour les jeunes garçons a été formé; un club de volailles pour les filles, et un club de graine de semence sont en formation.

Durant la semaine du 19, des représentants du Collège d'Agriculture seront parmi nous pour renseigner ces clubs et en plus l'on parlera de la culture de la betterave à sucre.

Partie de cartes

Les Enfants de Marie ont organisé la dernière partie de cartes. Elles ont obtenu un beau succès; 33 tables, programme intéressant.

Les gagnants des prix:- Bridge: Mlle Annette Dionne, M. Z. Robert. Whist: Mme Alex. Cadieux, M. Alfred Delorme, St-Joseph.

Voici le programme:

Chant: Nos mères, Mlles Denise et Simone Ayotte; accompagnatrice Mlle Gabrielle Bruyère.

Chant: La bonne aventure, Mlle Gisèle Cadieux, 9 ans.

Piano: Rhapsodie hongroise, Mlle Marthe Bruyère.

Chant: Rendez-vous, Mlle Annette Boissy, accompagnatrice, Mlle Alice Désautels.

Saynette: Merveilleuse découverte. Personnages: Dr Lachance, Mlle Annette Boissy; Mme Lagrasse, Mlle Denise Ayotte; Mme Lamaigre, Mlle Marthe Dionne; au piano, Mlle Jeanne Saurette.

Chant: Dans le bon vieux temps, et Old Spinning Wheel, Mlle Adèle Fortier, âgée de 9 ans s'accompagnant elle-même.

* * *

La prochaine partie de cartes, la dernière de la série, sera organisée par les Dames de Ste-Anne. Qu'on se le dise!

* * *

Les acéjistes sont à préparer une séance comique qui sera jouée au temps de Pâques; ce sera une bonne occasion de vous dérider.

Naissances

Marie-Dolorès-Madeleine, enfant de Joseph Goulet et de Marguerite Genest, née le 3, baptisée le 4 mars, parrain et marraine, M. et Mme A. P. Jarry.

Norman-Ernest-Ronald, enfant de François Gallant et de Alice Jutras, né le 12 février; parrain et marraine, M. et Mme Ernest Jutras.

* * *

Nos félicitations à l'équipe de gouret de St-Pierre pour sa belle victoire sur Emerson qui lui a valu la coupe Molloy.

Après avoir détenu ce trophée pendant 4 ans —nous sommes heureux de le voir entre les mains d'une autre équipe canadienne-française.

Un bon nombre d'amateurs de Letellier sont allés applaudir St-Pierre; ils ont admiré l'ardeur, la vitesse et le bel esprit sportif des St-Pierrois.

Mariage

Le 8 mars, M. le Curé Gagnon célébrait le premier mariage de l'année: celui de Mlle Yvonne Cadieux et M. Joseph Paulus, cultivateur de Willow Bunch, Sask. Alexandre Cadieux, père de la mariée, et M. Peter Fraser servaient de témoins. Les Enfants de Marie, ayant Mme A. Brunet comme accompagnatrice, firent entendre de beaux cantiques. Les solistes furent Mlles Alice Désautels, Annette Boissy, Irène Fraser et Denise Houle. Afin de fournir à Mlle Cadieux l'occasion de revoir tous ses parents avant son départ, M. et Mme Alexandre Cadieux les convièrent à un dîner et à un souper de famille. Cette réunion intime, marquée d'une franche cordialité et d'une douce jovialité, fut rehaussée par la présence de M. le Curé et de son aide M. l'abbé Brunet au dîner. MM. Edmond Desrosiers, Antonin Desrosiers, Mmes W. Muloin et M. Adélard Laurence, de St-Boniface, assistaient au mariage. M. et Mme Télesphore Desrosiers et M. Boody, de Pembina, vinrent saluer les mariés le soir.

M. et Mme J. Paulus sont à visiter leurs parents du Manitoba; après quoi ils iront demeurer à Willow Bunch. Tous nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Samedi soir, le 3 mars, une quarantaine de dames et demoiselles, parentes et amies, se réunissaient chez Mlle Yvonne Cadieux pour lui offrir leurs souhaits à l'occasion de son prochain mariage. Une jolie statue de la Sainte Vierge lui fut offerte comme souvenir de la Congrégation des Enfants de Marie dont elle fut toujours un membre digne et fidèle. Les dames et demoiselles lui présentèrent un beau service en argent qui fut admiré de toutes et fort apprécié par celle qui le reçut. Plusieurs autres cadeaux non moins utiles lui furent aussi offerts avec les voeux sincères de toutes et de chacune.

Les Poudres de Miller contre les vers sont un des vermifuges les plus efficaces qui soient sur le marché. Ce poudres chasseront les vers qui se trouvent dans l'estomac et les intestins et seront un excellent remède pour l'enfant qu'elles maintiendront en santé et dont elles régulariseront l'organisme. Elles ne contiennent absolument rien qui puisse nuire même à l'estomac le plus délicat et on peut les donner à un enfant avec la certitude qu'elles chasseront tous les vers.

Le grand remède, dit Henry Ford, c'est le retour à la terre

Fort-Myers—Le fabricant d'automobiles Henry Ford a déclaré qu'il estime excellent le programme présidentiel de restauration économique. Puis il a ajouté: Le grand remède, c'est le retour à la terre. Le travail industriel demeurera toujours aléatoire, saisonnier. Que les gens commencent pas s'assurer leur subsistance en s'établissant sur des terres. Les industries les suivront à la campagne et leur fourniront du travail supplémentaire.

Protégez les enfants contre les ravages des vers en usant de l'Exterminateur de Vers de Mother Graves. C'est un remède reconnu et qui a des années de succès à son crédit.

VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 14 MARS 1934 — NUMERO 41

L'apostolat du journal, sans doute, ne saurait supplanter celui de la chaire, mais sous certains rapports il est plus important, et en le négligeant nous n'accomplissons que partiellement le devoir qui nous incombe d'enseigner et de prêcher.

MGR A.-A. SINNOTT.

LA LIBERTÉ

Le poignard le plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume dans les mains sales. Avec cela on gâte un siècle. Il s'écrit aujourd'hui des choses qui lèveront en semences de crimes.

LOUIS VEUILLOT.

L'A. C. J. C. au Manitoba

La locomotive des oeuvres: la presse

La presse est devenue, à notre époque, la grande institutrice, et parfois, l'unique éducatrice des multitudes. L'influence qu'elle exerce sur les différentes classes de la société se traduit facilement par son habileté à façonner et à répandre les idées maîtresses qui, plus tard, susciteront les grands mouvements organisés pour le bien ou le mal de toute une génération. Le journal possède une emprise sur l'esprit du lecteur; il fournit la nouvelle et rédige à l'avance le jugement à porter sur les différents événements du jour. Il est donc un des éléments de la vie intellectuelle de tous les hommes de notre temps.

Pour nous, Canadiens français du Manitoba, il s'agit en ce moment de notre journal catholique; celui qui, dès le début, a soutenu vigoureusement toutes nos associations religieuses et nationales, et qui entretient actuellement dans nos paroisses le véritable esprit d'unité catholique. Il serait puéril de croire qu'à cause d'une difficulté momentanée, notre organe officiel dût s'effacer; car il a toujours été le centre de ralliement de toutes nos oeuvres, le drapeau autour duquel sont venus se grouper les défenseurs de nos droits opprimés.

Tous, nous lui sommes redevables des succès obtenus au cours des luttes scolaires que durent soutenir, il y a quelque vingt ans, les pères de l'Association d'Education. Jamais nous ne pourrons apprécier à sa juste valeur ce véritable apôtre de l'Action Catholique, puisqu'il s'est constitué, en peu de temps, la cause d'une victoire décisive dans le domaine religieux et national en terre manitobaine.

Maintenant plus que jamais, nous avons le besoin pressant d'une arme aussi puissante, pour combattre les idées malsaines que propage sans cesse le communisme avec son interminable défilé de théories subversives. Chaque semaine, notre journal se fait le fidèle interprète de l'Eglise, soit en publiant ses encycliques ou en dénonçant avec la vigilance que nous lui connaissons les attentats quotidiens qui tendent à semer la dissension dans nos rangs. Enfin, nous avons tous recours à la "*Liberté*" lorsqu'il s'agit d'atteindre nos compatriotes éparpillés çà et là dans les campagnes. Elle est, de plus, la véritable éducatrice de notre jeunesse écolière, et nous n'avons qu'à jeter un coup d'oeil sur la page de Mère-Grand pour nous rendre compte du travail bienfaisant qu'elle apporte, tant à l'école que dans la famille. Les grandes questions du jour sont traitées avec justesse et précision. En somme, elle relate tous les événements notables, en y ajoutant un commentaire pratique, tout en constituant pour le foyer une mine de renseignements très profitables au double point de vue littéraire et documentaire.

Nous qui voulons être des apôtres de la religion catholique et de notre nationalité, comprendrons-nous qu'il y a un moyen d'apostolat indispensable et qui l'emporte sur tous les autres: c'est le bon journal. "Mettre de côté de semblables moyens, comme le disait Pie X à l'archevêque de Québec, c'est se condamner à n'avoir aucune action sur le peuple, et ne rien comprendre au caractère de son temps." Nos évêques sont du même avis puisque, dans leur lettre après le Concile Plénier de Québec, ils disaient: "Nous sommes convaincus que la création, la diffusion et le soutien constant de journaux véritablement catholiques, est une oeuvre souverainement utile, et nous ne craignons pas de dire qu'elle est, de nos jours, une absolue nécessité."

De toute façon, le journal catholique est l'éducateur postscolaire par excellence. Surtout en ce siècle, lorsque nous déplorons que la génération actuelle est en train de s'angliciser, travaillons à remédier à cet état de choses en introduisant dans tous les foyers la presse catholique. Puisque nous sentons tous le besoin de l'appui de notre journal, il est grand temps que nous lui donnions une preuve de notre reconnaissance. Mais, si indispensable que soit son influence, ce n'est pas tout de lui donner l'existence, il faut le maintenir, l'aider et le secourir. C'est le désir de l'Association Catholique de la Jeunesse, que chacune de nos paroisses voie surgir des organisateurs et des comités pour le soutien et l'expansion de la bonne presse. Puissions-nous constater, à la fin de cette campagne, un renouveau d'enthousiasme et de patriotisme marqué par une plus grande diffusion du bon journal. Si un travail de ce genre se faisait continuellement, dans quelques années, au lieu de la feuille hebdomadaire, nous verrions avec plaisir, le quotidien la "*Liberté*" pénétrer dans tous les foyers.

En conclusion, il faut traiter le bon journal comme un ami dont on excuse les fautes et qu'on ne dénigre jamais. Rien n'est parfait en ce monde, un journal moins que tout autre écrit. Les catholiques devraient le savoir et, pour des imperfections, ne pas jeter eux-mêmes le discrédit, comme cela se voit trop souvent, sur le journal qui défend, avec leurs convictions religieuses, l'intérêt suprême de la société.

Marc-R. MEUNIER,
Membre du Comité Régional de l'A.C.J.C.

De-ci de-là

Le métier

Dans les "Notes et Souvenirs" de Mgr Waitz, évêque auxiliaire de Breslau, Allemagne, on trouve les remarques suivantes sur le journalisme et le métier de journaliste:

"Les travaux des journalistes sont rarement appréciés. Combien de ceux qui critiquent les journalistes pourraient exercer ce métier pendant six mois seulement? On ne saurait s'imaginer tout ce qu'un rédacteur a à souffrir. On exige de lui de tout savoir, d'être au courant de tout. Quand il a fait un article qui lui a coûté des heures de travail, où il a mis tout son esprit et parfois tout son coeur, on apprécie peu ou point son oeuvre. Je comprends parfaitement qu'un journaliste vieillisse avant l'âge, et qu'il soit atteint de maladies typiques, maladies de coeur, du foie, de la rate. Il n'y a pas de profession qui exige autant de caractère et autant de coeur que celle de rédacteur de journal. J'en sais quelque chose par expérience personnelle, et c'est pour cette raison que je professe une grande estime pour les journalistes."

Voilà de la matière à méditation spirituelle pour ceux qui n'ont jamais fini de dauber sur les rédacteurs de journaux, qui critiquent tout et démolissent tout, qui savent tout faire et ne font jamais rien.

Un témoignage de l'épiscopat de la Saskatchewan

Semaine par semaine notre presse a exercé son important apostolat de la parole écrite. La presse catholique a défendu l'Eglise avec une noble vaillance. Elle a combattu l'erreur en disséminant le vrai point de vue catholique sur l'enseignement de l'économie sociale. Nous ne pouvons mettre trop d'insistance en répétant ici que le plein rendement de nos journaux si bien rédigés ne pourra être atteint aussi longtemps que le journal catholique ne pénétrera pas dans chacun de nos foyers chrétiens, et Nous faisons des voeux ardents pour que le bon Dieu hâte le jour où cet espoir sera devenu une réalité. A ce propos, il Nous plaît de rappeler les paroles de Pie X: "Toutes vos bonnes oeuvres, tous vos efforts seraient anéantis, si vous ne saviez comment manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique loyale et semeuse de vérité."

Les journaux indépendants et la politique

Etre indépendant des partis, ne tenir la subsistance ou la vie d'aucun parti politique, ne signifie pas qu'un journal doit s'abstenir de toute controverse politique. Un journal indépendant s'engage à ne s'allier financièrement à aucun parti; il ne promet pas de ne pas discuter les questions politiques. Un journal indépendant n'est pas un journal neutre; au contraire, plus que tout autre, il a le droit et le devoir de s'occuper des questions politiques et il peut le faire d'une manière plus relevée que celle des journaux partisans, et d'une manière beaucoup plus satisfaisante pour la généralité de ses lecteurs.

Un journal indépendant, libre de toute attache politique, aux franches coudées; subjugué à personne, et surtout, libre financièrement des hommes de parti, peut dire à ses lecteurs la vérité sur les questions politiques du jour. Il se préoccupe peu des hommes, il s'attache surtout à la défense des idées. Un journal indépendant peut être neutre s'il le veut, libre à lui. Mais un journal indépendant, vraiment digne de ce nom, doit instruire ses lecteurs et par conséquent les renseigner sur les questions politiques qui sont des plus importantes.

Tirages et influence

Un journal a-t-il une influence proportionnelle à son tirage? C'est à voir. Si l'on examine la situation de la presse en Angleterre, qu'y voit-on? Que l'**Express**, le **Herald**, le **Mirror**, le **Sketch**, le **News-Chronicle**, le **Mail**, le **Star**, l'**Evening News**, tous quotidiens de Londres, ont des tirages qui varient chaque matin ou chaque soir, pour chaque journal, de 1,000,000 à 2,000,000 d'exemplaires. Pendant ce temps, le **Times**, de Londres, tire 180,000 exemplaires quotidiens. Il y a à Manchester, le **Guardian**, l'un des quotidiens le plus souvent cités et le plus écoutés des Iles Britanniques. Il ne tire pas 300,000 exemplaires. Dans le domaine des hebdomadaires, les **News of the World**, de lord Riddell, tirent 3,350,000 exemplaires et le **People**, environ 3,000,000. C'est dix fois plus, assurément, que le **Sunday Times**. On sait pourtant que celui-ci est autrement plus influent et plus souvent cité que ses deux concurrents populaires. De même, à New-York, un quotidien comme le **Times**, qui exerce autrement d'influence que le **News**, qui, lui, tire 1,428,000 chaque jour. Il ne faut pas juger un journal au volume et au grand nombre de gens qui l'achètent, mais à ce qu'il renferme, à l'intelligence et à la culture des gens qu'il atteint.

Comment propager le bon journal

1o Le prêter au voisin non abonné.
2o Faire lire et apprécier les plus beaux articles.
3o Le présenter comme FAIT pour votre région.
4o Fournir des abonnements gratuits aux pauvres.
5o Faciliter la tâche des correspondants paroissiaux.

Qu'est-ce qu'un journal catholique?

Pour mériter ce beau nom, IL NE SUFFIT PAS:
que les directeurs et les rédacteurs soient des catholiques;
que le journal publie les nouvelles religieuses, les encycliques des papes et les lettres des évêques;
que le journal publie des portraits d'évêques et de personnalités religieuses. Non.

IL FAUT:
que le journal soit indépendant de tout parti politique;
que le journal ait l'esprit catholique, pour travailler à la défense de la religion, au bien-être de l'Eglise et de la patrie.

Telles sont les DEUX CONDITIONS exigées par le Pape Pie X, dans sa lettre du 27 mai 1907 à Mgr Bégin, après la fondation de l'Action Sociale devenue l'Action Catholique.

• • •

Au Manitoba, existe-t-il des journaux catholiques, tels que le pape les demande?

Trois journaux hebdomadaires réalisent la définition de Pie X:
LA LIBERTE,
Northwest Review,
Gazeta Katolicka.

Pour réaliser cette belle définition, la "Liberté" a toujours fait de son mieux et elle continuera de même dans l'avenir.

• • •

Est-il opportun, est-il nécessaire de fonder et de soutenir des journaux catholiques?

Les quatre derniers papes, Léon XIII, Pie X, Benoit XV et Pie XI, glorieusement régnant, ont donné sur ce point des directions pressantes aux catholiques de différents pays. Il serait facile de multiplier les citations. Retenons-en deux seulement, qui révèlent d'une façon non équivoque la pensée pontificale.

A un prêtre qui lui signalait l'urgence de bâtir de nouvelles églises, le Pape Benoit XV disait:

"Non, ne bâtissez pas; auparavant, il faut assurer, développer votre journal. C'est l'oeuvre la plus importante."

Le Pape Pie XI disait à Mgr Cassulo en lui confiant la charge de délégué apostolique au Canada:

"Ayez surtout à coeur la presse catholique."

Ces directions pontificales se comprennent bien, quand on sait la lutte ardente que subit l'Eglise, dans presque tous les pays du monde.

Chez nous comme ailleurs, de graves dangers nous menacent.

Les protestants

Nous sommes entourés de protestants, dont la mentalité, les tendances peuvent s'infiltrer chez nous.

Les communistes et les bolchévistes

Ils veulent arriver à la révolution universelle. On ne peut être à la fois catholique et communiste: ces deux choses s'excluent mutuellement.

Les incroyants

Quelques-uns de nos compatriotes ont perdu la foi, soit à la suite de mauvaises lectures, soit par le contact avec d'autres incroyants. Ils emploient maintenant leur énergie à semer le doute et l'incrédulité autour d'eux.

Le fléchissement de la moralité

La justice est bien souvent foulée aux pieds. On trouve des voleurs un peu partout aujourd'hui.

Les mauvais théâtres, le cinéma corrupteur, les modes indécentes: autant de causes qui agissent d'une manière funeste sur les bonnes moeurs.

Voilà, brièvement énumérés, les dangers qui nous menacent.

• • •

Comment réagir?

Qui éclairera le peuple sur ces points?

Qui prendra la défense de la foi et de la morale?

Les journaux jaunes?...

Ils n'ont pas trop de colonnes pour raconter les faits scandaleux.

Les journaux politiques?...

Ils sont payés pour chanter, tout le long de l'année, les louanges du parti et des hommes de leur parti.

Les journaux d'affaires? ...

Ils sont aux mains des grands financiers et la morale leur importe peu, puisque, comme le disait l'empereur romain, l'argent n'a pas d'odeur.

Pour renseigner le public sur ces graves questions, il ne reste donc que le journal indépendant, le journal catholique. C'est ce que fait la "Liberté".

• • •

Quels sont les devoirs des catholiques envers le journal catholique?

Premier devoir:

Prier pour toutes les oeuvres d'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE, et, en particulier, pour la PRESSE CATHOLIQUE.

Deuxième devoir:

S'abonner à la "Liberté"! S'il faut pour cela faire des sacrifices, tant mieux, ce sera plus méritoire devant Dieu.

D'ailleurs qu'on dépense
un peu moins de cigarettes, ou de cigares,
un peu moins de bière ou de boisson forte,
un peu moins de gazoline,
un peu moins de friandises inutiles,
un peu moins d'objets de luxe,
un peu moins de billets de théâtre,
et l'on trouvera bien les deux piastres nécessaires pour le prix de l'abonnement.

Troisième devoir:

la lire, afin de se pénétrer de son esprit, qui est l'esprit catholique, rien de plus, rien de moins.

Quatrième devoir:

la soutenir. POURQUOI?

1. Parce que les dépenses de fondation sont considérables;
2. Parce que le journal catholique ne reçoit pas, comme les journaux politiques, de gros contrats des gouvernements;
3. Parce qu'il ne publie pas d'annonces de théâtres et de cinémas...

COMMENT?

1. En payant régulièrement votre abonnement et en y ajoutant quelques sous, ou quelques piastres, si les moyens le permettent;
2. En lui procurant des annonces payantes et des travaux d'impression...

Cinquième devoir:

la défendre contre les attaques injustifiées dont elle est l'objet, quand elle a le malheur de déplaire à l'un ou à l'autre de ses lecteurs, ou détracteurs.

Sixième devoir:

la propager:

1. En disant un bon mot en sa faveur;
2. En la faisant lire à ses voisins;
3. En recrutant de nouveaux abonnés parmi ses connaissances et amis.

Conclusions

Lecteurs, voilà quelques idées sur le journal catholique.

Lisez-les et relisez-les. Méditez-les sans parti pris, afin qu'elles puissent pénétrer jusqu'au plus intime de vos âmes y produire de solides convictions.

Vous deviendrez sûrement ainsi, des amis dévoués, des soutiens généreux, des défenseurs courageux, des apôtres zélés de notre journal catholique, de votre journal, à vous, puisque catholiques.

Le "Patriote de l'Ouest" dans sa vingt-quatrième année

Le "Patriote de l'Ouest" vient d'entrer dans sa vingt-quatrième année et il est toujours sur la brèche.

"Depuis quelque trois ans, écrit son rédacteur en chef, le R. P. Valois, la dépression a amoncelé obstacles sur obstacles au point de rendre sa marche presque impossible. Pour lui permettre de poursuivre sa mission, des évêques, des prêtres, et des apôtres laïques, qui lui ont consenti combien de lourds et durs sacrifices de temps et d'argent, l'ont confié aux Révérends Pères Oblats qui, à leur tour, consentiront aussi de durs et lourds sacrifices pour conserver à la population française de la Saskatchewan son agent de liaison et de survivance religieuse."

Le "Patriote' vivra, car les Canadiens français de la province voisine ne sauraient s'en passer. Un journal qui compte près d'un quart de siècle d'existence et de luttes pour les bonnes causes ne se laisse pas facilement abattre par les difficultés.

Une mission pauvre demande un harmonium

La mission de Saint-Labre aurait besoin d'un harmonium pour sa modeste église et la modicité de ses ressources ne lui permet pas de faire cette acquisition. N'y aurait-il pas parmi nos lecteurs une âme charitable pouvant lui venir en aide? Procurer à des coreligionnaires le moyen de rehausser l'éclat de leurs cérémonies religieuses, c'est une oeuvre assurément très agréable à Dieu et qui devrait tenter quelque privilégié de la fortune. Nous espérons que cet appel sera entendu.

Moins de ministres en Saskatchewan

Régina—Le premier ministre Anderson vient d'annoncer que le programme qu'il soumettra aux électeurs aux prochaines élections générales comprendra, entre autres mesures, la réduction du nombre des ministres, présentement de dix, à sept.

L'ORDRE SOCIAL CHRETIEN

Une importante lettre pastorale signée conjointement par l'archevêque, les évêques et l'abbé-ordinaire de la province ecclésiastique de Régina

(Suite)

"Comme si le socialisme fût pris de frayeur par suite de ses propres principes et des conséquences qu'en tirent les communistes" (Quad. Anno), certains groupes de socialistes, tout en retenant le nom, ont mis de côté quelques principes du socialisme, par exemple, le recours à la force physique et l'abolition complète de la propriété privée. Puis d'autres, alors qu'ils retiennent dans leur programme certaines formules à base de socialisme, évitent le nom ou le désavouent par raisons de tactique. Et alors que toute forme de socialisme maintient " le principe qui lui est particulier, c'est-à-dire l'opposition à la foi chrétienne" (Quad. Anno), certaines ramifications modernes promettent la tolérance de toute religion. D'autres, tout en condamnant le droit de la propriété privée en théorie, ne se font pas scrupule de pécher contre la logique par une concession à l'opinion publique. Pour ce qui concerne ces diverses formes de socialisme, les catholiques voudront se laisser guider par les paroles de Pie XI: "Qu'on le considère soit comme doctrine, soit comme fait historique, soit comme action", le socialisme, s'il demeure vraiment socialisme même après avoir concédé à la vérité et à la justice ce que Nous venons de dire, ne peut pas se concilier avec les principes de l'Eglise catholique: car sa conception de la société est on ne peut plus contraire à la vérité chrétienne." (Quad. Anno). On ne saurait donc sur de semblables fondations édifier un Etat chrétien, ni y établir l'ordre chrétien du monde. La Hiérarchie du Canada a publié tout récemment une lettre collective "pour mettre les catholiques de ce pays sur leurs gardes. Il est rare de trouver des systèmes, ou des partis, en quête de la confiance du public, qui se présentent sous le déguisement de l'erreur complète. Assez souvent, l'erreur se mêle tellement à la vérité qu'il est facile à ceux qui ne sont pas avertis de se laisser tromper." Il faut beaucoup de patience, une étude sérieuse et une parole pleine de calme pour découvrir le meilleur moyen de s'affranchir des maux dont souffre le monde, en autant qu'ils affectent nos propres institutions, notre propre province et notre pays.

Etudes des problèmes d'économie sociale.

Il n'y a absolument rien à gagner si nous, en tant que citoyens catholiques, nous nous contentons de constater le mal. Nous devons, dans la pleine mesure de nos talents, non seulement tenir la clef des principes fondamentaux du droit social chrétien, mais encore les appliquer chacun dans la sphère, si limitée soit-elle, de son influence.

Peut-être s'en trouve-t-il parmi ceux qui ne partagent pas nos croyances pour contester l'attitude de l'Eglise dans son ensemble; mais ceux qui ont l'esprit ouvert, hommes et femmes bien pensants et avertis, ne peuvent qu'être favorablement impressionnés par l'enseignement de l'Eglise sur les différentes questions qui intéressent le bien-être de la société. Pie XI a dit: "Usez de toutes les ressources en votre pouvoir, par l'intermédiaire de la parole ou de la presse, pour jeter la lumière dans l'esprit des hommes et orienter leur coeur vers les exigences de la droite raison, et même les amener à la loi du Christ." Cette recommandation du Saint-Père devrait avoir pour nous la valeur d'un ordre. Afin que nos efforts en ce sens soient pleinement effectifs, "nos prêtres et des groupes d'élite parmi les laïques devraient se renseigner avec le plus grand soin sur le plan de restauration sociale élaboré par Notre Saint-Père le Pape, dont la voix est celle du Vicaire du Christ sur la terre. Dans ses vues providentielles et avec une sagesse surhumaine, il a indiqué, dans un programme défini, le vrai chemin de l'ordre social chrétien." (Comité des Evêques des E.-U.). En conséquence, la première attention de zèle qui s'impose est d'étudier à fond les deux immortelles encycliques, de Léon XIII et de Pie XI.

Une fois que nous nous serons soigneusement assimilé la doctrine contenue dans ces deux graves documents et que nous en aurons saisi la portée pour le monde, il nous restera à raviver en nous le zèle des vrais apôtres, qui se font un devoir strict de la répandre à profusion, "par la prédication et par la presse", "par tous les moyens en notre pouvoir" (Pie XI). En conséquence, Nous recommandons instamment la formation de cercles d'études, partout où la chose est possible. Nous insistons pour qu'un enseignement approprié soit donné aux fidèles sous forme de sermons ou de conférences, à des réunions locales, de façon que tous puissent acquérir une connaissance exacte de l'ordre social chrétien, des notions saines du capital, de la propriété privée, du profit raisonnable, des fonctions de l'Etat chrétien, de ses origines, de la source de son pouvoir, de ses devoirs réduits à leurs justes limites.

Pasteurs et direction

Le devoir de la direction incombe de droit aux pasteurs d'âmes. Leur premier soin est donc d'étudier scrupuleusement les questions sociales et de se renseigner, dans le détail, sur le programme d'action sociale de l'Eglise. Ensuite ils doivent enseigner et exercer leur influence sur le peuple —cette influence toutefois sera indépendante, tout à fait en dehors et au-dessus de toute faction politique. Et de peur que quelques-uns hésitent à assumer une telle entreprise par crainte qu'on puisse contester leur droit et leur devoir sous ce rapport, Nous ajoutons les paroles du Pape Benoit XV à l'Evêque de Pergame: "Qu'aucun membre du clergé ne s'imagine qu'une telle activité est en dehors du ministère sacerdotal dans le domaine où évolue la sphère politique. C'est précisément dans cette sphère que le salut des âmes est en danger. C'est donc Notre désir que les prêtres considèrent comme une de leurs obligations de se dépenser autant que possible à la théorie et à la pratique de l'action sociale par l'étude, l'observation et le travail, et qu'ils prêtent leur concours de toute façon à ceux qui, dans cette sphère, exercent une salutaire influence pour le bien des catholiques."

Apostolat laïque

Après avoir pressé Notre bien-aimé clergé de donner la pleine mesure de son zèle pour le salut des âmes et l'honneur de notre Mère la sainte Eglise, Nous désirons lui adjoindre le concours loyal de l'élite de Nos fils spirituel parmi les laïques. Les laïques catholiques doivent assumer la part qui leur est essentiellement dévolue dans la tâche d'atteindre ces vastes masses du public, que des apôtres laïques peuvent plus facilement atteindre, avec des âmes brûlantes de zèle pour le Christ et l'extension de son règne sur la terre. Le programme de ces apôtres laïques est tout entier contenu dans les paroles du Saint-Père: "la fondation, l'extension et la permanence du royaume de Dieu dans l'âme humaine, la famille, la société et toute son étendue, dans tous les champs divers de l'activité humaine, avec l'aide de la grâce de Dieu." L'apôtre laïque rivalisera du zèle le plus ardent pour "rétablir Jésus-Christ à la place qui lui revient à l'école, dans la famille et la société en général; pour lutter contre la civilisation anti-chrétienne par tous les moyens justes et légitimes; pour rétablir le principe de l'autorité humaine comme représentant l'autorité de Dieu; pour réparer les graves désordres de la société moderne; pour prendre un intérêt tout particulier aux masses, en vue de leur inculquer les principes de la religion, d'éclairer les consciences et d'alléger le fardeau de leurs peines; pour préparer une classe dirigeante capable, désintéressée et vertueuse; enfin, dans un véritable esprit catholique et par la force admirable du bon exemple, pour défendre les droits de Dieu en toute occasion et les droits non moins sacrés de l'Eglise." Le grand apôtre S. Paul mentionne dans ses épîtres la coopération que lui donnèrent des fidèles laïques de l'un et de l'autre sexe. Dans son épître aux Philippiens, il fait allusion "aux femmes qui ont travaillé avec moi dans l'établissement de l'Evangile" et "à Clément et les autres qui m'ont aidé, dont les noms sont inscrits dans le livre de vie" (Phil. IV, 3).

(Suite de la cinquième page)

M. Jean-Paul Verschelden président de l'A.C.J.C.

Montréal—Après avoir présidé pendant près de cinq ans aux destinées de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, M. Lionel Leroux, notaire, a remis sa démission à la séance régulière du Comité central, tenue à la Palestre Nationale. M. Jean-Paul Verschelden a été appelé immédiatement à lui succéder.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

L'on a recommandé aux prières à la cathédrale le père de M. Ulric Lambert, président de notre dévoué Cercle Ouvrier, et le père de M. J. Elzéar Desrosiers, également bien connu dans St-Boniface. Nos sincères sympathies.

• • •

Les cérémonies du Carême se continuent avec ferveur. Les exercices religieux attirent un grand nombre de fidèles. Dimanche prochain, en réponse à la circulaire de Son Excellence Monseigneur le Coadjuteur, le très Saint-Sacrement sera exposé après la messe jusqu'au Salut du soir, en union avec le très Saint-Père, pour remercier Notre-Seigneur du bienfait de l'Eucharistie.

• • •

Les fidèles qui peuvent le faire ont été invités à offrir des fleurs pour le Jeudi-Saint, afin d'embellir le reposoir à la Cathédrale.

Prédication du Carême à la Cathédrale par Mgr Yelle

L'Eucharistie constitue dans l'Eglise le point central du don de Dieu. Preuve suprême de l'amour incommensurable du Coeur de Jésus, amour qu'Il nous témoigne, la veille même du jour où Il va être mis à mort par son peuple pour les péchés de son peuple. Au Cénacle, nous assistons à la dernière Cène où Jésus nous laise, sous forme du pain, son corps livré pour nous, son sang répandu pour nos péchés.

La Cène annonce ainsi le Calvaire qu'elle prépare, elle fait partie du même sacrifice. Par la Cène, le sacrifice du Calvaire va se continuer dans le monde, partout, sous tous les climats, à toute heure du jour, pour tous les besoins de l'homme, pour maintenir tous les droits de Dieu et conserver un sens au monde...

L'autel du sacrifice de la messe devient le lien mystérieux qui unit le ciel et la terre, le poste surnaturel qui centralise les ondes célestes pour les diffuser dans les âmes, le centre de distribution des richesses spirituelles dont la source est au Calvaire.

On traverse l'océan pour assister à une "représentation" de la Passion. Quelque parfait que soit le "jeu" des artistes, nous sommes là en face d'une scène vide d'efficacité profonde.

La messe est la véritable représentation de la Passion, et dans cette représentation le moindre fidèle a sa part active. La messe est le sacrifice de Jésus chef de l'Eglise, nous sommes bénéficiaires de ce sacrifice, nous sommes aussi partie de l'hostie qui s'y offre. La messe, don du Sauveur à son Eglise, est donc en même temps notre sacrifice. Il nous faudrait étudier de ce point de vue les cérémonies et les prières du prêtre à l'autel: il est là notre représentant, il agit en notre nom.

Et quand se termine le sacrifice, la réception de l'hostie par les fidèles achève de signifier et de réaliser à la fois l'union intime des membres et du Chef. Et ainsi Jésus sur l'autel, dans l'état d'hostie, s'unissant à ses fidèles et s'offrant avec eux à son Père, reste le bon Pasteur qui connait ses brebis, qui apporte la vie à ceux qui ont besoin du médecin, la santé et la force à ceux qui sont prêts à défaillir sur la route, l'élan et la persévérance à ceux qui prennent au sérieux son invitation: "Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait."

Si nous connaissons "le don de Dieu," l'autel nous apparaitrait dans l'ombre du Calvaire, comme le prolongement de la dernière Cène; et après nous être offerts avec notre Chef; après l'avoir reçu dans l'intimité de la communion, nous éprouverions le besoin, au sortir de l'église, de continuer notre messe matinale, par le don complet et généreux de nous-mêmes dans tous les actes, les épreuves, les sacrifices de la journée acceptés et offerts en union d'intention avec l'Hostie de nos autels.

Le Père Pro

A la demande générale, les élèves du Collège répéteront "Le Père Pro", mercredi soir, 14 mars, à 8 h. 30. Les éloges qu'on a faites aux répétitions de samedi et de lundi montrent combien cette pièce a été appréciée et goûtée des auditeurs. Mercredi soir sera la dernière chance qu'aura la population de Saint-Boniface d'assister au drame captivant écrit par le P. A. Dragon, jésuite canadien, et qui, peut-être, est présenté en primeur dans notre pays. Assister à une telle représentation, c'est presque assister à la messe: on reçoit un vrai sermon! Billets en vente au Collège, 35 et 25 sous. Conseil: mieux vaut se hâter que d'arriver trop tard.

La "Soirée" de l'Association d'Education de dimanche dernier

Ne sommes-nous pas justifiables de consacrer l'importance considérable de nos "Soirées", par cette "S" majuscule qui les distingue d'une soirée ordinaire, alors que les Conférenciers, présentés par le Cercle local de St-Boniface, font pareil assaut de générosité dans le don d'eux-mêmes et de leur temps, nous caressent si agréablement l'oreille d'un français pur et élégant, rivalisent surtout d'ardeur pour communiquer aux foules que leur renommée attire, les convictions profondes de leurs âmes d'apôtres et de patriotes?

Le R. P. Desjardins, S.J., a brossé de main de maitre un tableau de la vraie famille canadienne-française, rappelant que "la famille est la cellule-mère de toute race comme de toute société." "Du niveau moral, culturel et matériel de la famille dépendent les activités, les progrès religieux, intellectuels et économiques de la race."

"La famille canadienne-française qui n'échappe pas à cette loi ethnique" doit, par conséquent, être le foyer toujours incandescent de l'idéal catholique et français que doit sanctifier l'Eglise et protéger l'Etat.

Le Père indique de ce pas, les raisons de respect et d'attachement dont nous devons entourer notre sens national et nous exhorte à imprégner l'âme de nos enfants de cet esprit indispensable à notre survie au Manitoba. Il rend hommage à nos illustres disparus: les Taché et les Langevin qui ont su tenir la barre du vaisseau dans la tourmente, et aux chefs du présent qui les ont valeureusement remplacés dans cette lutte avec l'ennemi. Sans eux, se demande le conférencier, ne nous découragerions-nous pas?

L'anglomanie qui envahit nos foyers sous des formes multiples: l'anglicisme, les magazines et coutumes anglaises, l'engouement pour tout ce qui appartient au voisin, engendrant malheureusement cette indigence de sentiments à l'égard de tout ce qui se rapporte à nos traditions françaises! Le Père condamne énergiquement l'esprit d'arrivisme de l'individu, qui sacrifie les intérêts supérieurs de sa race.

Les institutions, — notamment la grande famille du Collège—font leur large part pour combattre l'anglomanie chez leurs élèves, l'affreux anglicisme qui se fraye un chemin dans les conversations et aux jeux. Mais ont-elles la coopération des parents?

Et ici le Père nous donne des exemples typiques d'arguments contradictoires, réactionnaires, qu'un trop grand nombre d'enfants recueillent à la maison, et qui paralysent tous les efforts des maitres et maitresses.

Il arrive le plus souvent qu'on soit indifférent parce que "l'on ne comprend pas". On ne connait pas la valeur du dépôt qui nous est confié et que l'élite canadienne-française manitobaine est appelée à faire valoir. Ne la connaissant pas, on ne peut en concevoir de la fierté, et n'en ayant pas la fierté, comment la communiquer? C'est aux mères de famille qu'il importe de buriner l'âme de leurs petits. C'est sur elles que reposent tous les espoirs d'une génération d'âmes franchement françaises. Cette tâche difficile réclame "toute l'intelligence, toute la volonté, toute la conscience de chaque mère canadienne-française qui sommeille en lui". Il lui faut donc d'abord bien comprendre l'oeuvre à laquelle elle se voue, et la valeur de l'héritage à transmettre qui n'est pas "un héritage de pauvre gueux."

Le Conférencier nous fait puiser à pleines mains dans le trésor de nos richesses nationales, nous citant des faits héroïques de notre histoire canadienne, et nous engage à nous rattacher au culte de notre mère-patrie, la France, ce qui n'altère en rien notre loyalisme britannique.

Le Père Desjardins termine dans un élan de gratitude vers son père et sa mère dont les sacrifices multiples ont réussi—nous nous permettons ici d'amplifier sa pensée—à faire de lui, un Franco-Américain, une âme si bellement canadienne-française.

Le programme artistique a fait un fort joli cadre à ce morceau d'éloquence. Nous sommes reconnaissants aux autorités de l'Institut Collégial St-Joseph de nous avoir prêté leurs fillettes du VIème grade, qui ont chanté avec grâce "Les conseils du vieux moulin" de Botrel, "Le Corbeau et le Renard", et Mlles Yvonne Davis et Eveline Bouchard qui ont symbolisé gentiment, dans un dialogue, cette même fable de La Fontaine.

La Chorale de la Paroisse du Sacré-Coeur nous a régalés tout simplement. Tout était harmonie dans la scène qu'elle offrait: Les dames uniformément vêtues à la paysanne, coiffées du bonnet de tulle, leurs compagnons portant ceinture "fléchée", le rouet et sa fileuse, chantant les vieux airs de chez nous, sous l'habile direction de Mme Geo. Laflèche, et accompagnés au piano par Mme L. Thibault. Tout cela était vraiment un plaisir pour les yeux, un charme pour l'oreille, un principe de douce émotion pour le coeur. C'était comme un sceau apposé à la conférence que nous venions d'entendre.

M. le Président souhaita avec un rare bonheur d'expression, au début de la soirée, une cordiale bienvenue à l'auditoire et aux artistes, et remercia particulièrement leurs Excellences Mgr l'Archevêque et Mgr le Coadjuteur, d'avoir daigné rehausser de leur présence l'éclat de cette séance.

M. Camille Fournier présenta en termes presque trop brefs le R. P. Desjardins, le conférencier.

M. Noël Bernier exprima à la fin les sentiments de l'auditoire en félicitant et remerciant le R. P. Conférencier qu'il a écouté avec une vive sympathie. Il déplore la pauvreté de langage, la fierté défaillante de certains milieux, qu'il attribue à l'absence d'ambiance et de protection, à la distance qu'il y a entre Québec et nous. Cependant, il se dit prêt à décerner à la population dans son ensemble, un certificat de bonne conduite et d'application.

Félicitant chaudement Mme Laflèche et sa chorale, M. Bernier saisit cette occasion de saluer très bas et avec combien de raison! le sympathique groupe de Canadiens-français qui se tient debout autour du clocher de la Paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Le Cercle local met tout son coeur dans ce simple merci qu'il adresse à tous ceux qui se sont donnés si volontiers au succès de cette "Soirée".

A.-G. RAYMOND,
Sec.-Corr. du C. L.

A l'hôtel de ville

Une visite au bureau du trésorier montre que la situation financière est meilleure que celle de l'an dernier à pareille date; ceci est dû à la bonne administration de l'an passé qui a su remettre un peu d'ordre dans le chaos et de confiance chez le contribuable. Nos paiements mensuels d'intérêts à la banque sont bien diminués; pour le mois de février dernier ils se montaient à $587.25 contre $1,580.60 pour le mois de février 1933. La somme due à la banque diminue chaque jour par le paiement des taxes arriérées; de $153,000 qu'elle était au 1er janvier elle était réduite à $127,000 au 1er mars. Le contribuable a donné preuve d'un magnifique esprit civique, comme en témoignent les sommes de près de $50,000 payées sur les taxes anticipées de 1934, de $26,300 sur les taxes arriérées et de $16,348 sur les taxes d'affaires.

Les comptes d'assistance, qui étaient fort en retard au printemps dernier, sont payés au complet jusqu'à la fin de décembre et l'on se prépare à payer les comptes de janvier. Les comptes et salaires municipaux sont payés jusqu'au 1er mars et ceux des commissions scolaires le sont auusi, grâce cependant à un petit emprunt et un arrangement a été pris pour le paiement des comptes arriérés dûs à ces commissions.

Le point noir est le coût énorme de l'assistance. Près de 23% de la population sont au budget de l'assistance et au-delà de $1,000 est dépensé chaque jour à cette fin. Combien de temps cela va-t-il pouvoir durer? Du budget de 1934 un pourcentage de 37.50 pour cent l'est pour l'assistance et un autre 6.12 pour charités publiques. Il est donc à désirer que nos gouvernements et notre conseil fassent tout en leur possible pour arriver à limiter cette crise de chômage et d'assistance qui nous permettrait de pouvoir envisager la possibilité d'arriver à un arrangement avec nos créanciers, car il est absolument hors de question de penser à pouvoir payer un sou d'intérêt tant que nous aurons à faire face à un budget de charité d'au-delà $350,000. Et cependant, qu'on ne l'oublie pas, cette question d'arrangement devra venir un jour ou l'autre et ce sera encore au contribuable à y faire face.

Il semble que devant ces faits chacun dans son milieu devrait faire l'impossible pour réduire ce coût d'assistance qui est tout à fait disproportionné avec les revenus de la ville.

Le "Malade Imaginaire" joué par les élèves de l'Université

Les élèves de français de l'Université du Manitoba, continuant leur louable tradition, nous ont donné un nouveau chef-d'oeuvre de Molière. Ils ont monté le "Malade imaginaire" d'une façon remarquable pour des jeunes gens qui avaient à maitriser une langue autre que leur langue maternelle. Les acteurs et leur directeur, M. le professeur Meredith-Jones, méritaient largement le succès qui a récompensé leurs efforts.

M. Alex. Kruglikoff a tenu jusqu'au bout sans défaillance le lourd rôle d'Argan. Mlle Ruth Richard a fait preuve d'un riche tempérament dramatique en personnifiant la servante Toinette. Mlles Cecilia Dysart (Béline), Helen Friedman (Angélique), Dorothy Herzer (Louison) et Jane Humphreys (Béraldine) ont aussi montré beaucoup de naturel, de même que M. Stanley Jackson (Cléante). Quant au fameux trio de médecins,— M. Purgon (Kenneth Thomson), M. Diaforius (William Mitchell) et Thomas Diaforius (Frank Pickersgill), il a été comique à souhait.

La pièce, jouée jeudi à l'Institut Collégial Provencher, a été reprise à Winnipeg, sous les auspices de l'Alliance Française. En félicitant les acteurs et leur directeur, M. le professeur Osborne a souligné le caractère profondément humain et universel du génie de Molière, redevenu vivant sous les yeux du public 260 ans après sa mort.

A.F.A.C.C.

CERCLE DE COUTURE

La réunion du cercle de couture qui devait avoir lieu mardi le 13 a été remise à mardi le 27, à cause de la graduation à l'Institut Collégial St-Joseph. Donc, mesdames et demoiselles, revenez nombreuses le 27 à 8 heures reprendre vos activités qui depuis quelque temps semblent rester inertes.

Maria COSSETTE,
Présidente.

Léo Chartier est acquitté

Léo Chartier, poursuivi devant les assises sous l'accusation d'homicide, à la suite de la mort du jeune Earl Martel, fatalement blessé par le camion automobile qu'il conduisait, a été acquitté.

Cercle d'étude Marie-Rose

Le mardi 20 mars, à 7 h. 45, il y aura réunion du Cercle d'Etude Marie-Rose à l'Institut Collégial Saint-Joseph.

Feu Edouard Lambert

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Edouard Lambert, père de M. Ulric Lambert, président du Cercle Ouvrier, survenue à l'âge de 85 ans. Il était un pionnier de l'Ouest. Il y a plus de cinquante ans, en 1881, il allait s'établir à Edmonton, accomplissant le voyage de Winnipeg à Edmonton en charrette. Voyageant avec M. X. St-Jean, ils apportaient tous deux le matériel nécessaire à une manufacture de meubles qu'ils dirigèrent plusieurs années à l'endroit même où s'élève aujourd'hui l'hôtel Queen.

Le défunt vécut aussi quelques années à Seattle.

Il laisse dans le deuil cinq fils et deux filles: M. Ulric Lambert, St-Boniface, Manitoba; M. J.-B. Lambert, Prince George, C. B.; M. Joseph Lambert, Barkerville, C. B.; et Georges et Philippe Lambert, d'Edmonton; Mme Joseph Châtain et Mme A. Baril dEdmonton.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de l'Immaculée Conception au milieu d'une assistance considérable.

La "Liberté" offre ses sincères sympathies à M. Ulric Lambert.

PETITES NOTES

Mme Ernest Pelletier est partie pour un voyage de trois semaines à Régina.

M. J. E. Desrosiers, rue Saint-Jean-Baptiste, est parti jeudi soir pour Québec où il assistera aux funérailles de son père.

Mme Pierre Marchand, d'Ignace, Ont., passe quelque temps en visite chez sa mère, Mme E. Pelletier, rue Dumoulin.

Mme F. Deniset recevait intimement à diner samedi en l'honneur de M. André Vaudoyer.

M. Georges Martineau est de retour d'un voyage à Montréal.



SAINT-BONIFACE

Décès

Après quelques semaines de maladie est décédé à l'hôpital Saint-Boniface M. Richard Geenens: Belge de naissance, âgé de 59 ans, il habitait Saint-Boniface depuis 29 ans et était bien connu parmi la colonie belge. Lui survit son épouse. Son service eut lieu lundi dernier, à l'église du Sacré-Coeur des belges.

Nos sympathies à la famille.

Institut Collégial Provencher

Distribution des Bulletins Mensuels

Vendredi le 2 mars dernier avait lieu à l'Institut Collégial Provencher la distribution des bulletins mensuels des grades supérieurs. Un joli programme fut exécuté par l'orchestre de l'Institut, ainsi que de jolies déclamations en français et en anglais.

Le Révérend Frère Joseph, principal, distribua les bulletins et à la fin de cette après-midi si bien employée, encouragea les parents à venir nombreux à ces exercices de tous les mois qui, tout en stimulant les élèves, les encouragent à faire tous leurs efforts pour arriver sinon premiers du moins au nombre des Excellences.

Grade VIII Junior

Excellence—Jan Robertson, 87.0%, Joseph Mollison, 85.7%; Joseph Sergeant, 84.7%.

Au programme: Harris Fitzgibbons, "Speak Gently". Oscar Boissonneault, "Le Fils du Marchand".

Grade VIII Senior

Excellence—René Geveart, 88.9%; Jean Courteau, 86.2%; John Poulain, 85.6%.

Récitations: "Advice to a Young Man", Alister Haughey—"Collin et le garde-chasse", Joseph Germain.

Grade IX

Excellence, Albert Delcloo, 89.6%; Clarence Benum, 88.7%; Albert Sloan, 86.7%.

Orchestre: Triumph March, Avotor March, Waltz, "Budding Flowers".

Grade X

Excellence—Achille Orieux, 89.5%; Gordon Murphy, 88.6%; Joseph Maire, 88.0%.

Grade XI

Excellence — Armand Bourque, 91.5%; Georges Hébert, 86.4%; Marcel Morier, 85.4%.

Institut Collégial St-Joseph

Au tableau d'honneur de février

Grade XII—Excellence: L. Dott, T. Desautels, T. Laurendeau, F. Lowry, G. Lagacé, E. Jourdain, N. Mooney, B. Neigardokski, P. Franzmna, J. Corbeil, G. Bissonnette.

Grade XI—Excellence: Léa McCaughan, Ella Gagnon, Denise Gaudette, Cécile Toupin, Denise Pelletier, Florence André, Gertrude Dubois, Marie Toupin, Irène Phaneuf, M. Kreitz, B. Chamberland.

Grade X—Excellence: Jeanne Croteau, Léa Dussault, Cecilia Pichette, Irène Riel, Donna Benoit.

Grade IX (B)—Excellence: P. Simon, N. Miller, S. McFetridge, P. Desjardins, Y. Croteau, J. Chavanne, A. Dumont, B. Lanthier.

Grade IX (B)—Excellence: Annette Bérubé, Margaret O'Connell, Annie Susick, Ethel Cooper.

Cours commercial, 2e année—Excellence: Violet Anderson, Elza De Leeuw, Vera Mansley.

Cours commercial, 1ère année—Excellence: Louise Fouchard, Barbara Lamarche.

Les élèves dont les noms suivent ont conservé les plus hauts pourcentages en classe:

Grade VIII (A)—M.-Paule Aubert, Isabelle Gigot, Eileen O'Connell, Jeanne Bérubé, Julia Delheau.

Grade VIII (B)—Odile Desautels, Eva Cave, Jacqueline Gagnon, Viviane St-Godard, Kathleen Miller, Madeleine Bernier.

Grade VII (A)—Lina Gaudette, Agnès Dufault, Françoise Trudeau.

Grade VII (B)—Margaret Decloux, Fabiola Desrosiers, Sylvia Moscovitch.

Grade VI (A)—M.-Antoinette Gagnon, Noëlla Raymond, Denise Fourneaux.

Grade VI (B) — Hélène Chaput, Margaret Leeson, Shirley Benoit.

Grade V (A) — Yvette Mousseau, Madeleine LeNabat, Jeanne Saindon.

Grade V (B)—Cécile Descoteaux, Louise Prud'homme, Rita O'Connor.

Grade V (C) — Helen Stankovic, Elisabeth Henderop, Paula Beceleare.

Grade IV (A)—Yvonne Toupin, Lucile Boily, Hortense Sicotte, Ruth Roy, Thérèse Suarez.

Grade IV (B) — Denise Normandeau, Yvette Fourneaux, Marie Landry.

Grade IV (C) — Adèle Mousseau, Blanche Mondor, Rose-Marie Marcoux, Léonie Candaele, Mary De Clerck, Mary Morez, Mable Miller, Alice DeClerck.

Grade III (A) — Mariette Sicotte, Marcelle Senez, Jeannine Tremblay.

Grade III (B)—Stella Bouvier, Madeleine Pelletier, Clara Fortin, Jacqueline Laurendeau.

Grade III (C)—Hélène Faucher, Alice Plamondon.

Grade III (D)—Sophie Sulisz, Lestie Miller, Dorothy Dougall, Marie Haughey.

Grade II (A) — Alice Lebrasseur, Thérèse Laflamme, Jeanne Pritchard.

Grade II (B)—Fernande Decock, Laurence Arpin, Irène Saltel, Shirley Busch.

Grade I (A) — Eva Barnabé, Bernadette Lebrun, Cécile Bouvier.

Grade I (B) — Jeanne Mance Sicotte, Jeanne Brunet, Marie-Rose Beaudet Georgina Greig.

Grade I (C)—Thérèse Coupal, Aline Joyal, Jeanne Fontaine.

Cours préparatoire (A) — Yvonne Phaneuf, Thérèse Sourisseau, Maureen McKay.

Cours préparatoire (B) — Louise Chénard, Claire Bouvier, Thérèse Johnson.

Tiers-Ordre de Saint François

N.B.—La Réunion des NOVICES et POSTULANTS aura lieu le jeudi 22 mars, à 7 h. 30 du soir.

Mgr Yelle, l'Archevêque coadjuteur-Tertiaire, absent, n'a pu venir pour bénir les **statues de saint François et de sainte Elisabeth.** Il en a donné les facultés au P. Directeur qui, après la bénédiction, a fait une allocution sur sainte Elisabeth, patronne de toutes les Soeurs Tertiaires.

Continuons à montrer en quoi les Tertiaires peuvent imiter leur saint Fondateur:

I. Saint François, l'homme chrétien

HOMME CATHOLIQUE ET TOUT APOSTOLIQUE! est-il chanté aux divins offices. L'apôtre, nous le considérerons plus tard; le catholique, voyons-le dans "l'homme chrétien", attaché d'esprit et de coeur à la foi de l'Eglise Romaine, dont parle saint Bonaventure. Lorsque le POVERELLO "promit obéissance et révérence au Seigneur Pape" et qu'il mit à son service ses forces et sa vie, il entendit se constituer le fils et le serviteur du Saint-Siège. Aussi, afin de se relier étroitement à cette autorité suprême, il n'entreprit aucune oeuvre sans son assentiment et il lui demanda "un cardinal protecteur pour maître et correcteur de sa Fraternité": Bien plus, il se constitua l'auxiliaire très humble des évêques et des prêtres, contre la volonté desquels il ne voulut entreprendre aucun ministère. Quel respect tout imprégné de foi, à l'égard de ceux qui "nous communiquent l'esprit et la vie!"

II. Saint François, l'homme religieux

LE PAUVRE, L'HUMBLE, LE SERAPHIQUE François, ces trois appellations communément usitées nous révèlent, sans en exclure aucune autre, les vertus préférées du séraphique Fondateur. Par amour de Jésus, François aima la pauvreté jusqu'au dépouillement parfait. Parce qu'elle "élève en vertus et conduit à la terre des vivants", il la choisit pour sa dame et sa reine bien-aimée. Mais il n'eut garde d'oublier l'humilité, sa compagne inséparable: il se regarda comme le dernier des pécheurs, et recherchant les mépris, il rendit à Dieu la louange qu'il recevait des hommes. Quoi d'étonnant qu'établi sur la base évangélique du dépouillement et de l'abnégation, il se soit élevé jusqu'aux cimes de l'amour divin? Amour d'une ardeur toute séraphique, qui lui fit entreprendre de si grandes oeuvres, à la gloire de Dieu et au profit des hommes

Le Tiers-Ordre étant un Ordre vraiment RELIGIEUX, quel reproche tout cela n'est-il pas à l'adresse de certaines Soeurs Tertiaires, qui tout en faisant profession "d'observer tout le temps de leur vie les Commandements de Dieu et la Règle du Tiers-Ordre", obéissent plutôt à des malfaiteurs qui ont réussi à introduire une mode immorale, provocante et scandaleuse; et, avec elle, une mentalité contraire à l'Evangile! Le Saint-Père et les Evêques ont plus d'une fois hautement réprouvé ces nudités qui blessent les âmes. Donc, obéissons! Est-ce que le Tiers-Ordre ne doit pas précisément combattre l'esprit mondain? L'esprit du Tiers-Ordre est foncièrement un esprit de pénitence par amour de Jésus Crucifié, un ESPRIT RELIGIEUX.

Décès de Soeur Marie de la Foi

Les anciennes élèves de l'Académie St-Joseph ont appris avec regret la nouvelle de la mort de Soeur Marie de la Foi, décédée à Montréal, à la Maison-Mère des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. La défunte a passé une partie de sa vie au Manitoba. Soeur Marie de la Foi (née Albertine Bertrand) était originaire de Valleyfield, P. Q. Elle entra au Noviciat des Soeurs de Jésus-Marie et, presque immédiatement après sa profession, vint au Manitoba. Elle arriva ici en 1886 et fut une des co-fondatrices du couvent de Saint-Pierre. Elle occupa plusieurs postes au Manitoba et fut supérieure du couvent de St-Jean-Baptiste pendant deux ans. Elle retourna dans l'Est mais revint bientôt au Manitoba. Elle enseigna à l'Académie Saint-Joseph pendant plus de quinze ans et rendit des services signalés. Son grand amour des enfants lui facilitait la tâche et lui valait la confiance de ses élèves. Elle s'adonna à sa noble vocation avec un amour constant en même temps qu'elle donnait à tous l'exemple des vertus religieuses. Son influence demeurera chez bien des élèves.

Soeur Marie de la Foi quitta Saint-Boniface en 1931. Elle fut envoyée à Duluth. Elle se sentait déjà malade. Elle fut bientôt ramenée à Montréal où elle décéda pieusement ces jours derniers.

La défunte a une soeur au Manitoba, religieuse comme elle, au couvent de Ste-Agathe, Rév. Soeur Camilla, de la même communauté. M. Bertrand, de Ste-Elisabeth, est son frère. Nos sympathies à la communauté et aux membres de sa famille.

Baptêmes

4 février: Marie-Lorraine-Yvette, fille de Pacifique Colette et de Béatrice Labelle. Parrain, Ovila Labelle; marraine, Alexina Provost.

4 février: Marie-Hélène, fille de J.-Alfred Pelletier et de Liliane Evans. Parrain, Amédée Pelletier; marraine, Mme Amédée Pelletier.

5 février: Arthur-Joseph-Gérard, fils de Joseph-Antoine Chabot et d'Alice Turenne. Parrain, M. Gustave Chabot; marraine, Mme Fidèle Mondor.

11 février: Marie-Annette-Yvette, fille de William Gagnon et d'Henriette Parisien. Parrain, Julien Gagnon; marraine, Georgeline Gagnon.

11 février: Joseph-René-Gérald, fils d'Eugène Bourgeault et de Marie Beaulieu Parrain, R. F. Parker; marraine, M.-L. Bourgeault.

11 février: Joseph-Gilbert-Emilien, fils d'Emilio Desrosiers et de Clara Fortin. Parrain, Edmond Desrosiers; marraine, M.-Antoinette Dubois.

18 février: Marie-Anne-Emma, fille de L.-Félix Bazinet et de Marie-Ange Petit. Parrain, Joseph Boulet; marraine, Emma Bazinet.

18 février: Marie-Lorraine--Sylvia, fille de Joseph Marshall et d'Aldéa Guenette. Parrain, Georges Penault; marraine, Rosalie Berthelette.

25 février: Orleen-Gay-Mary, fille O. B. McGiffon et de M. Hilda Whiteway. Parrain, Jerôme Nipoti; marraine, Violet Kesten.

25 février: Joseph-François-Walter, fils de Paul Forget et de Jeanne Rivard. Parrain, Guillaume Ducharme; marraine, Mme Adélard Bousquet.

LA VIE AU COLLEGE

Ils ont abattu de la besogne ces derniers temps, les collégiens! Tout le travail usuel, servi par les professeurs avec une exactitude impeccable, et, en plus, une foule d'événements! diable, c'est que ça ne lambine pas dans notre coin. Les morts subites en 24 heures ne sont pas de règle.

Pour les philosophes, pour eux seuls, une conférence donnée par M. l'abbé A. Deschambault sur la stérilisation. Les auditeurs avaient beaucoup à apprendre et le conférencier a su traiter cette question avec toute la science et le tact d'un homme passé maître dans le sujet. Un peu de lumière sur les plus graves problèmes du jours n'aveugle personne, même nos sages! . .

Ce qui n'illumine pas moins, c'est l'ambiance théâtrale dans laquelle nous vivons actuellement. Jeudi soir, les plus grands allongeaient l'oreille autant qu'ils clignaient des yeux en voyant jouer "Le Malade Imaginaire" par le Cercle Français de l'Université du Manitoba. On ouvrait des yeux immenses parce que c'était très beau, on écoutait pour comprendre: Molière et les acteurs qui l'interprétaient. Mais félicitons ces derniers: pour des Anglais, il faut prononcer que c'était réussi, épatant.

S'agit-il de nos propres productions, le sens critique devient moins affiné. .. N'empêche que samedi après-midi, lors de la première représentation du drame "Le Père Pro", la salle était archi-comble. Et, est-ce qu'il y en avait des Soeurs? De ma vie, je n'en ai jamais tant vues: elles ont au moins sillonné toute la province pour venir si nombreuses et si variées. Faut-il dire qu'il y avait des jeunes filles aussi? Elles étaient admirables..., ces scènes où Cruz apprend que les vrais Mexicains sont catholiques, n'est-ce pas, les amis? Aussi silence parfait des spectateurs, même les tout petits.

Oyez! Dernier fait d'armes! Le P. Paul Gauthier, professeur de Rhétorique, qui dit avoir fait des conversations en prêchant une retraite la semaine dernière, avec E. U. Hein! jusqu'où même l'éloquence, c'est prodigieux. . .

Cité du Vatican—Le Pape a nommé le R. P. Leo Taylor, natif du diocèse de Dubuque, Minnesota, et membre des missions étrangeres de Cork, vicaire apostolique de la Nigeria occidentale, Afrique.

Cité du Vatican—Mgr Oscar Morin, préfet apostolique de Navrongo, Afrique, a été nommé vicaire apostolique du même territoire qui devient en même temps un vicariat. Mgr Morin est un Montréalais.

L'ordre social chrétien

(Suite à la troisième page)

Y a-t-il quelqu'un parmi nous qui ne frémisse de bonheur à la pensée de la somme de bien qui pourrait résulter pour l'Eglise et le pays, par suite de l'action concertée d'un grand nombre de ces apôtres laïques, zélés, bien informés et irréprochables, dans le domaine de l'oeuvre apostolique dont Nous venons d'énoncer le programme? Quelle puissance pour le triomphe du bien seraient ces phalanges de chrétiens enrôlés avec la ferme détermination d'aider à la restauration de l'ordre chrétien dans le monde, en l'arrachant du chaos où nous sommes plongés! Nous sommes en possession des vrais principes, et dans toute leur intégrité. A nous d'y joindre en outre l'optimisme chrétien, qui se sent assuré de la victoire, parce que Dieu et ses innombrables cohortes célestes combattent à nos côtés pour reconquérir le monde au Christ et le replacer sur le trône qui lui appartient en tant que Roi des Rois et Seigneur des Seigneurs. "Cette victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi" (I Joan. V, 4). Il faudrait nous reporter bien des années en arrière pour relever un si pressant besoin et une si rigoureuse opportunité de proclamer au monde l'idéal sauveur de l'ordre dans la société chrétienne. Faisant Nôtres les paroles des Saints Livres (I Mach. II, 27), Nous conjurons "quiconque est zélé pour la loi, et veut demeurer ferme dans l'alliance" de consacrer la fleur de sa pensée et toute son énergie au succès de cette grande cause.

Presse catholique

Nous ne saurions clore cette pastorale sans exprimer Notre vive gratitude à la presse catholique, et tout particulièrement à celle de Notre province. Semaine par semaine notre presse a exercé son important apostolat de la parole écrite. La presse catholique a défendu l'Eglise avec une noble vaillance. Elle a combattu l'erreur en disséminant le vrai point de vue catholique sur l'enseignement de l'économie sociale. Nous ne pouvons mettre trop d'insistance en répétant ici que le plein rendement de nos journaux si bien rédigés ne pourra être atteint aussi longtemps que le journal catholique ne pénétrera pas dans chacun de nos foyers chrétiens, et Nous faisons des voeux ardents pour que le bon Dieu hâte le jour où cet espoir sera devenu une réalité. A ce propos, il Nous plait de rappeler les paroles de Pie X: "Toutes vos bonnes oeuvres, tous vos efforts seraient anéantis, si vous ne saviez comment manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique loyale et semeuse de vérité."

Extrême importance de la prière

Enfin, Nos coeurs Nous reportent à la récente allocution du Saint-Père, à l'occasion de la fête de Noël: "Tous ceux qui appellent le bien-être, la paix et la concorde dans le monde et le bien général de toute la grande famille chrétienne, à tous ceux-là voici notre message: Ils doivent, premièrement, prier; deuxièmement, prier; et troisièmement, continuer de prier. Nous les invitons à prier et à persévérer dans la prière." Le grand Apôtre Paul, homme d'action infatigable s'il en fût, le comprenait bien: "C'est moi qui ai planté; c'est Apollon qui a arrosé, mais c'est Dieu qui a donné l'accroissement" (I Cor. III 6). Certes, nous devons être actifs puisque tout dépend de notre activité, mais notre labeur doit fructifier dans la prière, puisque tout dépend de la prière. Prier, c'est associer Dieu à sa propre vie, c'est rajeunir son âme dans la conversation avec le ciel, c'est revêtir les armes de Dieu, selon la parole expressive de S. Paul (Ephes. VI, 11). Nous devrions chaque jour épancher nos coeurs dans une humble supplication pour nos besoins personnels et ceux de nos familles, pour les besoins de l'Eglise et ceux de la nation, de notre province et de notre entourage immédiat. C'est maintenant plus que jamais que nous devrions prêter une oreille attentive à la touchante invitation du Christ: "Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés, et je vous soulagerai" (Matth. XI, 28).

Notre consécration à Marie, Mère de Dieu

En terminant, Nous voulons vous rappeler que notre province ecclésiastique a été consacrée d'une manière toute spéciale à la Mère de Dieu, sous le titre de "Reine du Très Saint Rosaire". Nous vous demandons, en conséquence, de reposer une absolue confiance en son aimable intercession. Que cette confiance soit tout à fait celle de l'enfant. Suivez l'exemple du grand S. Bernard, qui a formulé ainsi les accents de sa prière: "Souvenez-vous, ô très douce Vierge Marie qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance et demandé vos suffrages ait été abandonné". Nous vous recommandons de réciter le Rosaire en commun dans vos familles durant le saint temps du Carême, de consacrer vos enfants à la Reine Immaculée du Ciel et de ne manquer aucune occasion de répandre la dévotion à celle que nous saluons comme "notre vie, notre douceur et notre espérance." Ayez recours à elle dans vos nécessités, vos besoins et vos épreuves, et soyez assurés qu'elle entendra favorablement vos requêtes. Soyez convaincus que la chaine qui la relie à Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre et au ciel nous rattache aussi à elle. Nous pouvons donc placer toute notre confiance en Jésus par Marie pour le temps et pour l'éternité.

Que la bénédiction du Dieu Tout-Puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, descende sur vous et y demeure à jamais. Ainsi soit-il.

Donné à Régina, en la fête de la Purification de Notre-Dame, le deuxième jour de févrer, l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent trente-quatre.

JAMES-CHARLES, Archevêque de Régina; JOSEPH-HENRI, Evêque de Prince-Albert; LOUIS-JOSEPH-ARTHUR, Evêque de Gravelbourg; SEVERIN, O.S.B., Abbé-Ordinaire de l'Abbaye St-Pierre de Muenster.

Colonisation animale

Ottawa—Le gouvernement fédéral poursuit son dessein de repeupler d'animaux sauvages de nombreuses régions du Canada. C'est ainsi que l'on vient d'envoyer du parc Wainright, dans l'Alberta, à Kamloops, Colombie anglaise, un certain nombre d'élans et de bisons mâles et femelles. Ces animaux seront mis en liberté dans la campagne aux environs du lac Adam. Cette région parait particulièrement favorable à leur vie et à leur expansion.

Enfants qui naissent avec une dent

Vancouver—Il est extrêmement rare qu'un enfant naisse avec une dent; cela ne se produit pour ainsi dire jamais. Et cependant deux cas similaires viennent d'être enregistrés à Vancouver en l'espace d'un mois.

Le premier est un garçon de 9 livres et demie, fils de M. et Mme E.-A. Ostergard. Le second est une fille de 7 livres et demie, dont les parents sont M. et Mme Archie Mackenzie. L'un et autre enfant sont nés avec une dent à la mâchoire inférieure.

Les chemins de fer de France

A lire dans certains journaux, le récit du dernier accident de chemin de fer, à Lagny, on aurait l'impression que de nombreuses négligences ont été commises. Sans vouloir atténuer les responsabilités, il appartenait à un journal anglais, le "Daily Herald", de mettre les choses au point en reproduisant l'avis d'un des principaux techniciens britanniques, le rédacteur en chef de la "Railway Gazette".

L'auteur y prouve que la sécurité sur les chemins de fer français est aussi grande que dans n'importe quel pays au monde. Il montre que le respect des restrictions relatives à la vitesse est encore plus stricte en France qu'en Grande-Bretagne et qu'en même temps la ponctualité y est beaucoup plus grande, bien que, sur les lignes françaises circulent un grand nombre de trains rapides atteignant des vitesses considérables. Pour sa part, la Compagnie de l'Est, qui est ici incriminée, a, chaque jour une cinquantaine de trains dont certains comptent parmi les plus rapides du monde; tel le rapide de Paris-Belfort, qui accomplit les 443 kilomètres avec un seul arrêt et en moins de cinq heures.

L'auteur termine en disant: "Il est regrettable que le désastre de Lagny qui, étant donné le malheureux concours de circonstances, aurait pu aussi bien se produire dans notre pays, ainsi qu'en témoignent les 224 morts de la catastrophe de Gretna en 1915, ait donné libre cours aux bruits mal fondés tendant à dénigrer l'administration extrêmement efficace et moderne des chemins de fer français."

Petite mésaventure, arrivée à une institutrice anglaise.

Elle veut faire réciter à une de ses élèves la liste des rois d'Angleterre, mais en vain. Irritée, elle dit:

— Quand j'avais ton âge, je savais la liste des rois par coeur et je pouvais même la réciter à rebours.

— C'est possible, rétorque la petite, piquée, mais quand vous aviez mon âge il ne devait pas y avoir eu tant de rois!





A Travers les Centres Français

Our correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

ST-NORBERT

Dans notre chronique de la semaine dernière sur le décès et les funérailles de Mme Edmond Champagne, deux noms ont été omis par erreur dans la liste des enfants que laisse la défunte. Ce sont ceux de Mme Jeanne Gautier, de Sainte-Anne-des-Chênes, et de M. Célestin Champagne, avocat, de Somerset.

Ecole des garçons

Cours préparatoire — Joseph Charette, Otto Reitmier, Application, Aimé Dufort.

Grade I—Philippe Dorge, Albert Faillé. Application: Dollard Ferland.

Grade II—Roland Very, Jean-Emile Paillé, Application: Léo Ferland.

Grade III—Victor Lamirande, A. A. Cormier. Application: Louis Leclaire.

Grade IV—Gérald Verreault, Denis Trottier. Application: Josaphat Lemire.

Grade V—Denis Delisle, Emile Landry. Application: Bob Earley.

Grade VI—Bruno Cormier, Stanley, Jendyrowich. Application: Ferdinand Missiaen.

Grade VII—Benoit Delisle, Philippe Lord. Application: Philippe Lord.

Grade VIII — Léon Trottier, Paul Leclaire. Application: Willie Jendyrowich.

Grade IX—Douglas Brown, André de Moissac. Application: Douglas Brown.

Grade X—Henri Trottier, Alphonse Girard. Application: Honoré Vouriot.

Grade XI—Adonai Lamoureux, Lucien Charette. Application: Adonai Lamoureux.

Grade XII—Noël Girard, Paul Lord. Application: Fred Krym.

ST-JEAN-BAPTISTE

Le 4 mars dernier l'Amicale donnait une partie de cartes au couvent pour les dames et demoiselles. Ce fut une soirée des plus agréables. La chorale des élèves se chargea de la partie récréative et musicale. Une jolie chanson sur l'air de "Comme ça", que notre chanteur canadien Marchand a rendu si populaire dans nos paroisses manitobaines, fut exécutée par les jeunes filles du Couvent. Les mots sont de la plume souple et spirituelle de Soeur M.-Archange, directrice du Cercle d'étude. Nous sommes heureux de les publier "in extenso":

CHANSON DEDIEE AU CERCLE ST-ANDRE-AVELLIN DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

I.

Vive notre Amicale
Elle est sans doute comme ça
Une oeuvre paroissiale
Semant le bien comm' ça
Toujours si complaisante
Pour se donner comm' ça
Dans la meilleure entente
Se dévouant comm' ça!

II.

Un curé charitable
Encourageant comm' ça,
Est certes, favorable
A nos progrès comm' ça
Nous avons l'assurance
De son appui comm' ça.
Notre reconnaissance
Lui dit merci, comm' ça!

III.

Un aumônier affable
Toujours si gai comm' ça
Rend la vie agréable
Et c'est bien mieux comm' ça.
Quand la parole éclaire
En réjouissant comm' ça,
A vous Monsieur l' Vicaire
Un grand merci comm' ça!

IV.

Nos dignes conseillères
Vous le voyez comm' ça,
Sont toujours exemplaires
Et dévouées comm' ça.
Elles ont du savoir-faire
C'est bien visible comm' ça
C'est pourquoi l'on espère
De les garder comm' ça!

V.

Le "Cercle de Couture"
Marche bon train comm' ça
C'est le plus beau, bien sûr,
Oh! disons-le comm' ça
Des dames charitables
Travaillant fort comm' ça,
Toujours aussi aimables,
Il n'y en a pas comm' ça.

VI.

Notre "Cercle d'Etude",
Intelligent comm' ça,
Donne la certitude
De progresser comm' ça.
Comprenant l'influence
De l'instruction comm' ça,
Nou cultivons la science
Pour faire le bien comm' ça.

VII.

Pour qu'une oeuvre prospère
Et fasse le bien comm' ça,
Il nous faut la prière,
Un esprit droit comm' ça,
Une amitié sincère
Liant les âmes comm' ça,
Un coeur tout missionnaire,
Ouvert à tous comm' ça.

VIII.

Que toujours le sourire
Ensoleille tout comm' ça,
Que toujours l'on admire
Notre Amicale comm' ça.
La protection divine
Est assurée comm' ça,
Le Coeur de Dieu s'incline
Où la paix règne comm' ça.

IX.

Il est un ange qui place
Sur notre Cercle comm' ça.
Car de lui il émane
Doux souvenirs comm' ça.
Dans un pays lointain
Nos coeurs retrouvent comm' ça
Soeur André-Avellin
Qu'on n'oublie pas comm' ça.

X.

Note du correspondant—
Que la Soeur qui compose
De si beaux vers comm' ça
Soit louée comm' Soeur Rose
Qui fait chanter comm' ça.
Mais pour la conférence
Sur "la lecture" comm' ça
Notre reconnaissance
Est pour Soeur Flore comm' ça.

SAINT-LAZARE

Il y a quelques jours, M. I. Villeneuve, conférencier agricole, est venu nous donner une série de plusieurs conférences sur la culture des grains, des foins et aussi sur l'élevage des animaux. Tous ceux et celles qui s'occupent d'agriculture sont venus, malgré la rigueur de la température, écouter pendant de longues heures M. le conférencier qui s'est bien dévoué pour tous ses auditeurs. Il a su répondre à un grand nombre de questions et ainsi a pu intéresser tout le monde. Nous lui disons merci et espérons le revoir souvent parmi nous.

Depuis cette conférence, M. Villeneuve a fait parvenir un grand nombre de petits livrets du département de l'agriculture de Winnipeg ou d'Ottawa qui aideront aussi à leur manière à acquérir la science de l'agriculture. Car c'est une science, même très compliquée, que de cultiver pour savoir tirer parti de tout. Ce que plusieurs ignorent encore malheureusement, qui s'imaginent tout savoir...

* * *

Tableau d'honneur pour le mois de février à l'école Decorby

Grade IX—Claire Cadieux, Marie-Ange Chartier.

Grade VIII—Arthur Fouillard, Robert Decorby.

Grade VII—Billy Smith et Robert Selby, Marie Fouillard.

Grade VI — Alice Dupont, Rosalie Fouillard.

Grade V—Aurélienne Chartier, Imelda Decorby.

Grade IV—Clovis Prescott, Stanley Fullum.

Grade III—Martine Chartier, Emmanuel Prescott.

Grade II—Henri Decorby, Dickie Smith.

Grade I — Robert Chartier, Constant Fouillard.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Nos parties de cartes sont de plus en plus goûtées, si l'on en juge par l'affluence qu'elles attirent. Celle que notre active A.C.J.C. a donnée au cours de la première semaine de mars a rempli notre salle paroissiale. Le bel entrain qu'on y a remarqué ne permet pas de soupçonner que les rigueurs du carême rendent les coeurs chagrins.

Le beau programme que voici a terminé la soirée:

Piano: Eliane Girard.

Chanson: Victorin Bohémier.

Violon: Jacques Désorcy; au piano, C. Bernier.

Piano: Léa Roque.

Chanson: Edouard Smith.

Pièce comique: C. et V. Bohémier, A. Boucher, C. Bernier.

Chanson: Ubald Trudeau.

Remerciements: F. Roque, président.

O Canada!

Conférences

Si le jardinage et l'élevage ne sont pas à l'honneur cette année à Ste-Anne, la faute ne sera pas à mettre au compte de nos conférenciers agricoles. M. J. Lafrance passait trois jours à la mi-février parmi nous, se tenant tout le jour à la disposition des fermiers et leur donnant de substantielles conférences tous les soirs. On a profité de son passage pour se renseigner et secouer de vieux préjugés sur les nouvelles méthodes agricoles. Il faudra que M. Lafrance nous revienne. Qui donc a jamais vu tous les préjugés déguerpir tout d'un bloc? Il devrait en rester encore.

Aussi il n'a pas été jugé inutile d'accepter le concours d'un vieil ami de l'agriculture et de nos fermiers, M. I. Villeneuve. Dimanche, le 11 mars, M. Villeneuve, développait, devant une assistance de plus de 400 personnes, ses méthodes favorites de jardinage de mise en conserves et d'élevage de poulets. La compétence de M. Villeneuve s'est affirmée une fois de plus. Qu'on mette bien en pratique des conseils si justes et si à point, et on verra l'aisance entrer dans plus d'un foyer.

Nos remerciements à MM. Lafrance et Villeneuve. S'il est vrai que notre survivance dépend de notre attachement au sol, ces deux grands amis de la terre auront travaillé puissamment en enseignant à nos fermiers les méthodes qui rendent le sol productif.

Nos remerciements aussi à M. A. Brazeau, agent voyageur de passagers pour le Canadien National, qui a bien voulu, en cette occasion, venir agrémenter notre soirée de belles vues animées.

OTTERBURNE

Visite de S. Exc. Mgr Yelle

Du 5 au 10 mars, Son Excellence Mgr l'Archevêque Coadjuteur de St-Boniface a fait sa visite canonique à la Maison Saint-Joseph et chez les Petites Missionnaires de Saint-Joseph.

Le jeudi soir, 8 mars, Son Excellence a daigné présider une conférence donnée par M. Is. Villeneuve. Sujet: la culture des foins et l'alimentation des bestiaux. Tous les auditeurs ont félicité M. Villeneuve de la façon pratique et intéressante avec laquelle il a traité son sujet.

Neuvaine à Saint Joseph

Elle est commencée depuis le 10. Le grand nombre et l'importance des intentions qui nous sont recommandées nous excitent à la ferveur et à la confiance. Daigne Saint Joseph nous exaucer!

Profession religieuse

Le 19, au couvent des Petites Missionnaires de Saint Joseph, cinq postulantes revêtiront le Saint Habit, et une professe prononcera ses voeux perpétuels. La cérémonie commencera à 8 h. 30. La retraite préparatoire est prêchée par le Père Directeur de la Maison Saint-Joseph

SAINT-LABRE

André: Allo, Louis, où vas-tu astiqué de cette manière?

Louis: Je m'en vais à St-Labre.

André: Veux-tu me dire où est située cette place? Il y a longtemps que j'en entends parler.

Louis: Quoi? Tu ne sais pas où se trouve cette jolie petite mission? Ecoute, en deux mots tu le sauras et tâche de t'en souvenir. Tu débarques à Woodridge... Tu connais cette paroisse?

André: J' t' assure que je la connais...

Louis: Eh bien! tu t'empresses de prendre une voiture et c'est à six milles à l'est de Woodridge. En arrivant, tu aperçois une jolie petite église et là tu trouveras une vingtaine de vraies bonnes familles canadiennes-françaises.

André: Ah? je comprends? Tu t'es fait une blonde dans ce petit coin-là? C'est pourquoi tu y vas si souvent.

Louis: Puisque tu le devines... eh bien! oui... et encore plus: je veux aussi m'établir par là. Il y a de bonnes terres et pas cher... Sais-tu, pour $50 ou $100 on peut devenir propriétaire de 160 acres. Du bois en abondance, et aussi, écoute et ne le dis à personne: M. Bennett a un troupeau de moutons dans ce coin et il nous en laisse prendre de temps en temps. Je t'assure qu'on se régale par là.

André: Eh bien! mon vieux, si tu me trouves une blonde, je m'en irai avec toi. Là au moins on pourra élever sa famille, puisqu'il y a une église et une école et qu'on peut vivre comme de bons citoyens.

Louis: Bonsoir. Le train arrive et je ne veux pas le manquer. Je t'en dirai plus long la semaine prochaine. Bonsoir, donc...

André: Tâche de m'apporter de bonnes nouvelles.

Louis: Prépare-toi pour samedi...

BENOIT.

SAINT-CLAUDE

Réunion des Directeurs de la Société d'Agriculture de St-Claude du 3 mars. Etaient présents: MM. E. O. Gautron, Jean Martin, Art. Jobin, Aug. Rey, L. Chèze, L. Pilloud, P. de Rocquigny, V. Darel, L. Bellec, Fr. Gloux, Jos. Jacques.

Discussion générale sur la date de l'Exposition pour 1934. Proposé par V. Darel, secondé par Jos. Jacques, que les dates d'Expositions pour 1934 soient les suivantes: 23 juin, agneaux de boucherie; du 25 juillet au 1er août, une journée sera prise pour l'Exposition générale et à l'automne les clubs des garçons et filles auront leur Exposition spéciale. Un vote fut pris et ces dates approuvées à l'unanimité.

Discussion générale sur un envoi de laine en coopérative. Proposé par V. Darel, secondé par L. Bellec, qu'un envoi de laine en coopérative soit organisé pour l'été prochain. Le Secrétaire devra mettre des affiches à ce sujet en rappelant aux fermiers que le prix de la laine n'est connu et fixé que vers le 15 juin chaque année.

AUBIGNY

M. et Mme Edmond Saurette ont le plaisir de faire part de la naissance d'une fille, baptisée le dimanche 11 mars sous les noms de Marie-Irène-Germaine. Parrain et marraine, Armand Charbonneau et Irène Charbonneau, oncle et tante de l'enfant.

LE CHANGE

13 mars

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	5.1000
Franc français	0.0659
Franc belge	0.2333
Franc suisse	0.3232
Lire italienne	0.0864
Couronne suédoise	0.2630
Couronne norvégienne	0.2565
Couronne danoise	0.2280
Mark allemand	0.3922
Couronne hollandaise	0.6728

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

109, Edifice Grain Exchange

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 11 mars 1934

GRAINS	Mardi 6	Mercredi 7	Jeudi 8	Vendredi 9	Samedi 10	Lundi 12
Blé No 1 Nord	66⅜	66⅜	66¾	67⅜	67⅜	67⅝
2 Nord	64	63⅝	63⅞	64½	65	64⅝
3 Nord	62¾	62⅝	62⅝	63⅛	63½	63⅝
Avoine 2 CW	33⅜	33⅛	33⅜	33⅜	33⅜	32⅞
3 CW	31⅛	31	31⅛	31½	31⅜	31⅜
Orge 3 CW	40	39⅞	39¼	39⅞	39⅞	39½
4 CW	38½	37⅞	37⅞	38⅛	38⅝	38⅛
Lin 1 NW	153⅛	150⅝	150¼	150½	151⅛	151⅛
2 CW	149⅛	146⅝	146¼	146½	147⅛	147⅝
Seigle 2 CW	46⅛	46	46⅛	46⅜	46⅝	47
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	67	66⅝	67⅛	67⅜	68⅛	68
Avoine 2 CW	33⅜	33⅛	33⅜	33⅞	34	34
Orge 3 CW	40	39⅞	39½	39⅞	40	39⅞
Lin 1 NW	153⅛	150⅝	150¼	150½	151⅛	151⅛
Seigle 2 CW	46½	46¼	46⅝	46⅜	47⅛	47⅜
Options						
Blé Mai	69¼	68⅞	69⅛	69⅜	70	69⅝
Juillet	70⅛	70⅛	70⅝	71	71⅛	71⅛
Avoine Mai	35⅝	35⅛	35⅜	35⅛	35⅝	35⅝
Juillet	36	35⅝	36	36⅛	36⅝	36⅝
Orge Mai	42	41⅞	41¼	41⅝	41⅝	41⅝
Juillet	42⅞	42¼	42⅛	42⅜	42½	42⅜
Lin Mai	155⅛	152⅜	152¼	152½	163¼	153⅝
Juillet	153¼	151	150½	150⅜	151⅜	151⅞
Seigle Mai	48½	48⅛	48⅜	48½	48⅜	4[illegible]
Juillet	49⅜	49½	49⅜	49⅛	50⅛	50⅛

LE MARCHE

13 mars

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.50—$4.25
Ordinaires	$2.50—$3.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$4.50—$5.25
Moyens	$3.50—$4.25
Ordinaires	$2.50—$3.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.75—$4.50
Moyennes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.00—$4.00
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.50
Moyennes	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.50—$1.75
Pour conserve	$1.00—$1.50
Taureaux—	
Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.75
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.00—$6.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$8.50
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$8.00
Très pesants	$6.75
Légers et maigres	$6.50—$8.00
Truies No 1	$6.75
Truies No 2	$6.25
Inférieurs	$4.00—$5.00
Verrats	$3.00—$3.50
Agneaux	
Bon poids moyen	$6.75—$7.25
Ordinaires	$3.50—$4.50
Moutons	
Bons, poids moyen	$1.50
Ordinaires	$1.00—$1.25
Bons, pesants	$1.75—$2.00

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	.27½
Crème—	
Table	.28
Spécial	.26
No 1	.24
No 2	.21

Oeufs

(D'après la classification du gouvernement fédéral)

Oeufs strictement frais

"A" gros, la douzaine	.17
"A" moyens, la douzaine	.16
Oeufs "B", la douz.	.14
Oeufs "C" la douz.	.12

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.50
2 sacs de 49 livres	$2.57½
4 sacs de 24 livres	$2.72½

Ces prix sont pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$22.00
Moulée. La tonne	$23.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.95

Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—

(Gros)

Pommes de terre du Manitoba—Sac de 90 liv.	.60

(Détail)

Pommes de terre du Manitoba—Sac de 90 liv.	.70

FEUILLETON DE "La Liberté" No. 38

JACQUES ET MARIE

Par Napoléon BOURASSA

(Suite)

— Ah! oui dà! monsieur Georges me l'a bien dit.... je pense qu'il me l'a dit.... je suis presque sûr qu'il me l'a dit (toujours en secret)! Il m'a dit aussi qu'il essaierait de me sauver de l'exil, avec ma pauvre maman et Janot par dessus le marché, de même que toute votre famille. Ah, pour ça, je l'ai entendu de mes oreilles. En même temps, il m'a poussé dans la main ces six belles pièces que voilà, par manière de consolation pour ma mère.—Et le garçon étala aux rayons de la cheminée son brillant trésor.—Ah! s'ils étaient tous commé celui-là, il n'y aurait pas tant de gens en larmes à Grand-Pré, aujourd'hui!

Pierriche allait continuer, mais la mère Landry lui fit signe de retenir un instant son caquet; elle venait d'enfourcher sur son nez une immense paire de bésicles qui brillaient devant la flamme comme des oeils-de-boeuf de cathédrale au soleil couchant, et elle se mit à épeler la lettre du lieutenant. La mère n'était pas très versée dans les difficultés de l'écriture à la main; les ratures la mettaient aux abois, et la note du lieutenant, écrite sous l'empire de l'excitation, en renfermait quelques-unes: c'était Marie ou P'tit Toine qui se chargeaient, d'ordinaire de griffonner ou de débrouiller la correspondance de la famille; et comme, dans ce moment, ni l'un ni l'autre ne pouvait agir, et que la maman d'ailleurs brûlait de connaître le contenu de la lettre, elle s'y aventura résolument. Elle prit d'abord un ton uniforme et continu, comme la chanson d'un vent de cheminée, passant par-dessus les points là où la ligne se déroulait lucide, et s'arrêtant juste au milieu d'une période quand se présentaient des mots revêches biffés ou accolés comme des jumeaux sous une même rature, ce qui produisait souvent le sens le plus burlesque. Voici cette lecture:

"Mon si... eur, Dans votre douleur j'ai la consolation de vous apprendre que.... que.... que je pue.... que je pue.... que je pue;"

— Allons, fit le père, ça ne peut pas être ça.

La femme fit une pose, consolida sa verrerie, tourna le papier du côté du feu, fit un grand salut, avec mine d'avaler quelque chose de très difficile, et reprit: "que j'ai pu obtenir de notre.... de notre c, o, co.... c, o, co.... de notre coco.... que j'ai pu obtenir de notre coco."

— Mais, pauvre femme, interrompit encore le bonhomme, tu n'y es pas, ça doit être colo... nel.

— Ah! oui, je crois qu'il y a une l; c'est que, voyez-vous, il y a là une pataraphe qui a coupé l'l et la queue de colonel, et ça fait coco.

— "Que j'ai pu obtenir de notre colonel que vous restiez libre, sous ma res pon sa bi li té, sous ma responsabilité, jusqu'au moment du départ des bais.... des bestiaux.... des vessies, des vais....

— Des vaisseaux! murmura le père Landry impatienté.

Il passa dans ce moment un léger sourire sur la figure de Marie qui fut immédiatement suivi d'une première nuance d'incarnat.

Sa mère continua: "C'est tout ce que j'ai pu pour vous, aujourd'hui: peut-être que si j'étais dans d'autres conditions, il me serait permis d'espérer davantage, mais il faudrait pour cela l'inter.... ven.... tion de la Providence et des actes qui ne dépendent pas de ma seule volonté. Je prie et je désire de toute l'ardeur de mon.... de mon c.... ô.... e.... u.... r, de toute l'ardeur de mon TIEUR que ces choses s'accomplissent."

Ici la lectrice prit cinq minutes de repos; elle était épuisée d'avoir franchi sans obstacle un si long passage. Elle alla donc prendre un plein gobelet d'eau fraîche, cette ressource providentielle de tout orateur échoué dans le désert de ses idées; après quoi, ayant retrouvé sa tonique, elle reprit sur le même ton: "Je n'ai dans ce moment qu'une pan.... qu'une panse.... qu'une seule panse"....

Jusqu'ici, Pierriche avait réussi quoique avec peine, à brider son hilarité, naturellement impertinente, comme d'ordinaire à son âge. Mais il avait fallu, pour lui en imposer, la gravité des circonstances, le triste état de Marie, l'âge vénérable de la lectrice, et avec cela la pression de ses deux mains qu'il tenait serrées sur sa bouche par un effort désespéré. Mais quand il vit arriver, à la suite des autres quiproquos, la panse de son maître, il perdit tout frein, jeta ses deux bras autour de son ventre comme pour l'empêcher d'éclater, et il partit d'un de ses éclats de gaieté qui ne se terminent que par les larmes ou la colique. Tout le monde en fut atteint: ce fut une explosion générale, et comme on n'est jamais mieux disposé à rire que lorsqu'on a beaucoup pleuré, chacun sentit son coeur se dilater.

Marie, que les bonnes nouvelles annoncées par le lieutenant avaient ranimée quelque peu, fut prise d'une révolution nerveuse mêlée de saillies joyeuses et de sanglots qui dura longtemps et eut sur elle un effet inespéré. Cette crise, dans l'état où la jeune fille se trouvait déjà, aurait pu devenir fatale; mais elle la sauva. Sa pauvre mère, qui aurait pu se trouver froissée de l'impitoyable accueil fait à ses débuts, était toute heureuse du résultat qu'ils avaient eu pour son enfant, et elle était prête à recommencer la dose; mais Marie lui épargna ce soin délicat, en la priant de lui passer la lettre, lui faisant signe, en même temps, de s'approcher bien près d'elle, pour qu'elle pût se faire entendre.

Alors elle recommença la lecture de la précieuse épître que sa mère avait trop agréablement variée pour ne pas en altérer un peu le sens et l'effet: la voici intégralement:

"Monsieur, dans votre douleur, j'ai la consolation de vous apprendre que j'ai pu obtenir de notre colonel que vous restassiez libre dans votre famille, sous ma responsabilité, jusqu'au moment du départ des vaisseaux. C'est tout ce que j'ai pu pour vous aujourd'hui; peut-être que si j'étais dans d'autres conditions, il me serait permis d'espérer davantage, mais il faudrait pour cela l'intervention de la Providence et des actes qui ne dépendent pas de ma seule volonté: je prie et je désire de toute l'ardeur de mon coeur que ces choses s'accomplissent.... Je n'ai dans ce moment qu'une pensée, qu'une seule préoccupation, c'est d'alléger vos maux. Ma position est bien précaire, mon action est fort restreinte; mais s'il est quelque bien, quelque grâce que je puisse obtenir pour vous, faites-les moi dire par Pierriche. Veuillez aussi m'apprendre l'état où vous vous trouvez tous.

"Votre ami dévoué et respectueux,
"Georges GORDON".

A ces derniers mots, Marie laissa tomber le papier, et elle sentit de nouveau le tremblement de la feuillée de liane courir sur ses membres; mais un effort de sa volonté y ramena bien vite le calme; elle étendit ses deux bras autour du cou de son père et de sa mère, et attirant leur tête sur son sein, elle leur dit en touchant leur front de ses lèvres:

— Que Dieu le bénisse, il a eu pitié de vous, au moins, cet ennemi-là; il est bon, monsieur Georges, n'est-ce pas, père?....

Le père fit un léger signe de tête, mais ne répondit pas.

Pierriche, impatient de voir que personne n'articulait une pareille lecture, se hâta de s'écrier:

— Je vous l'avais bien dit qu'il voulait vous sauver tous!

Puis s'approchant de sa petite maîtresse les mains jointes, avec un air d'adoration:

— Mon Jésus, mamselle! ajouta-t-il, que ça me donne du contentement de vous voir sourire ainsi de la façon d'autrefois; c'est toujours comme ça que je vous voyais, moi! avec ça, seulement que vous étiez plus colorée. Monsieur Georges va se ravigoter aussi, quand je vais lui dire comment vous vous sentez. Je vous assure qu'il faisait une furieuse lippe quand je l'ai quitté, et que ça lui démangeait le coeur tout autant qu'à moi d'avoir de vos nouvelles! N'est-ce pas que je lui dirai que vous êtes bien?

— Oui, mon Pierriche.

—Que vous êtes bien heureuse de ce qu'il fait pour vous?

— Mais oui, mon garçon.

(A suivre)

Autour de la Ferme

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

La valeur de la vache laitière

Nous savons, dit le Régisseur de la ferme expérimentale fédérale d'Agassiz, C.-B., par les chiffres qui ont été recueillis qu'il se vend tous les ans au Canada par l'intermédiaire de la vache laitière plus de deux millions de tonnes de grain. Chaque année les revenus des produits laitiers se montent à près de trois cents millions de dollars. On voit donc que dans sa sphère d'activité, la vache laitière fabrique non seulement le produit alimentaire le plus important que l'on connaisse, mais joue également un grand rôle dans la vente des approvisionnements de grain au monde.

Production de viande de volaille

Les expériences qui ont été conduites à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, nous ont appris qu'il faut 28½ livres de grains mélangés pour développer des cochets Rocks Barrés jusqu'à l'âge de vingt-six semaines, pesant en moyenne 6.68 livres, c'est-à-dire qu'une bonne espèce de poussins Rocks Barrés peut convertir 4¼ livres de grains en une livre de viande. Les races plus légères consomment en moyenne six livres de grain chacune pour chaque livre de gain qu'elles font.

Coût de la moisson

L'emploi de la moissonneuse-batteuse ou combine a réduit le coût de la moisson de 15.1c le boisseau à 7.2c., en supprimant la main-d'oeuvre. Cette constatation a été faite dans les expériences conduites à la Station expérimentale fédérale de Swift Current Sask.

Chevaux sur la ferme

Le nombre d'acres améliorés relativement aux chevaux que l'on garde sur la ferme dans les provinces des Prairies pendant les deux années de recensement les plus récentes (1921 et 1931), fournit une comparaison frappante. En 1921, l'étendue en terre améliorée sur les fermes occupées était de 44,863,266 et le nombre de chevaux de 2,239,873, soit 20 acres par cheval. En 1931, les nombres correspondants étaient de 59,854,632 acres et 2,062,684 chevaux, soit 29 acres par cheval.

Production de semence de blé

Pour maintenir un type raisonnablement uniforme de blé de qualité supérieure pour l'exportation, on estime qu'il faut produire et employer environ 500,000 boisseaux de blé de semence pure des variétés "approuvées" dans les trois provinces des Prairies. Cet objet a été atteint en ces dix dernières années, sauf pour l'année de récolte 1931. Il est donc facile aujourd'hui pour les cultivateurs canadiens de se procurer de la bonne semence des variétés approuvées.

Pourquoi la luzerne a prospéré

Avant que les récoltes de graine de luzerne soient inspectées et plombées en sacs par la Division fédérale des semences pour protéger le certificat d'inspection qui comprend l'origine de la production, le nom de la variété, la catégorie de la semence, et la signature de l'inspecteur responsable, la production de la luzerne au Canada n'a pas toujours été générale. La semence produite dans le sud et importée n'avait aucune utilité pour les régions du nord, mais dès que l'on put se procurer de la graine de luzerne rustique, d'une variété et d'une qualité bien établies, les luzernières augmentèrent rapidement et la luzerne est devenue l'une des principales récoltes au Canada pour la production du foin.

On désire avoir du blé canadien

Parlant de la situation du blé au point de vue de l'importateur, M. G. J. S. Broomhall, l'expert international dans le commerce du blé, a dit à la conférence de Régina qu'il y aurait lieu peut-être d'insister sur ce fait que les producteurs de blé sont toujours dans une situation avantageuse, car ils peuvent mettre sur le marché le produit alimentaire le plus apprécié de tous par les populations civilisées. Et les Canadiens peuvent se féliciter spécialement sous ce rapport, car ils cultivent un blé qui est recherché par les meuniers de tous les pays. Il est vrai que tous les meuniers n'achètent pas et ne peuvent pas acheter des blés canadiens, parce que beaucoup de pays en Europe et quelques-uns en dehors de l'Europe, ont imposé de telles lois et de telles restrictions sur la moulange que les blés canadiens et les autres blés d'outre-mer ne peuvent plus entrer chez eux. Mais ceci ne change rien au fait que les meuniers désirent avoir du blé canadien, surtout lorsqu'ils sont obligés de moudre une très forte proportion de blé indigène tendre.

Service rendu à l'agriculture

Le seul et unique objet de l'Association canadienne des producteurs de semence est de rendre un service général à l'agriculture canadienne en encourageant la production et en employant en général de la bonne semence en vue de maintenir de hauts rendements et de bonnes qualités dans les produits des champs. Elle est aidée dans cette tâche par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

Terres boisées de l'Alberta

Les recherches expérimentales sur les engrais chimiques et les assolements qui ont été conduites par l'Université de l'Alberta ont démontré qu'il est possible d'obtenir des rendements satisfaisants sur les terres boisées de l'Alberta. Jusqu'ici ces terres boisées n'ont pas donné de rendements satisfaisants, surtout en récoltes de grain, à cause de leur faible fertilité naturelle, mais on a démontré que l'emploi de légumineuses comme engrais verts et d'engrais chimiques a provoqué une augmentation dans les rendements de blé, et généralement lorsque l'on obtenait de grosses augmentations de rendements après l'emploi d'engrais chimiques, on réduisait la quantité d'azote et de phosphore, sauf pour l'azote du trèfle qui a souvent augmenté avec le rendement de la récolte. Les récoltes d'avoine et d'orge étaient bien au-dessous de la normale au point de vue de la teneur en protéine, qu'elles aient été fertilisées ou non.

"Surproduction"

Il est possible d'exagérer à un moment donné la production d'un simple produit de façon à causer l'effondrement des prix. "Il ne serait pas possible a dit M. A. B. Genung, du Bureau de l'économie agricole des Etats-Unis, à la Conférence mondiale du grain pour l'univers de faire en même temps une surproduction de tous les produits de façon à réduire simultanément et partout le pouvoir d'achat des hommes. Le monde ne l'a jamais fait. Les statistiques de la production physique montrent que l'effondrement des prix des produits n'a pas été dû à une surproduction générale."

Faibles exportations canadiennes

De tous les pays de l'Empire britannique, l'Etat libre d'Irlande a fourni en 1931, 97 pour cent des volailles abattues au Royaume-Uni, et le Canada 0.45 pour cent. Dans les importations totales venant de tous les pays pendant la période de 1927-31, le Canada a fourni un peu plus de 1 pour cent des volailles abattues importées par le Royaume-Uni. Pour les oeufs, l'Etat libre d'Irlande en a fourni 66 pour cent et le Canada 0.7 pour cent.

Infection de la carie

Les expériences qui ont été conduites en 1932-33 par le Laboratoire fédéral des recherches sur la rouille, à Winnipeg, au sujet de l'infection du blé de printemps par les spores de la carie, confirment les résultats d'expériences semblables faites en 1931-32. On a trouvé que les spores de la carie qui avaient hiverné dans des épis de blé infectés reposant à la surface du sol étaient capables de germer plus ou moins le printemps suivant, tandis que les spores qui avaient hiverné dans les épis enfouis avaient une germination moins vigoureuse.

Une bonne occasion d'engraisser les agneaux

"Une excellente occasion se présente aux cultivateurs qui demeurent dans le voisinage de Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Moose Jaw, Saskatoon, Régina, Prince Albert, Calgary et Edmonton," a dit M. A. A. MacMillan, de la Division fédérale de l'industrie animale, à la Conférence mondiale du grain: "c'est l'engraissement des agneaux". On peut se procurer facilement tous les ans aux points qui précèdent une quantité d'agneaux d'engrais. Si les cultivateurs se mettaient par groupes à engraisser des agneaux, le fret entre le parc à bestiaux ou l'abattoir et l'enclos d'engraissement serait réduit. Il serait facile de remplir des wagons d'agneaux gras, et chaque groupe de cultivateurs bénéficierait de l'expérience de ses voisins. Des milliers d'éleveurs de moutons dans l'Est et dans l'Ouest du Canada pourraient augmenter leurs revenus en apportant plus de soin au choix des sujets à l'époque du sevrage, en ne mettant en vente que ceux qui sont bien engraissés et qui ont le poids voulu, et en mettant le reste dans l'enclos d'engraissement pour une courte période de finissage.

Quand faut-il châtrer les porcs?

(Notes des fermes expérimentales)

Les porcs devraient être châtrés quand ils sont encore très jeunes; la castration faite au bon moment offre bien des avantages que l'éleveur ne devrait pas ignorer.

Les porcs très jeunes sont faciles à manier et à conduire; ils ne souffrent que peu ou point de l'opération et s'en guérissent rapidement; très peu en meurent, à condition que l'opération soit bien faite et que l'on ait pris les précautions nécessaires pour prévenir l'infection.

A la ferme expérimentale fédérale de Indian Head, nous châtrons nos porcs d'engrais avant de les sevrer. Les cochons qui doivent être sevrés à l'âge de six semaines sont châtrés à l'âge d'un mois; si le sevrage doit être fait à huit semaines, on les châtre à l'âge d'environ six semaines. Nous avons constaté par expérience que les porcs qui tettent leur mère sont moins retardés et se remettent plus vite de l'opération que les porcs plus âgés; le pourcentage de perte est aussi moins élevé.

W. W. CRAN,
Ferme expérimentale fédérale,
Indian Head, Saskatchewan.

L'engraissement des agneaux

Beaucoup de cultivateurs qui ont cependant des fourrages en abondance ainsi que de bons bâtiments, ne peuvent se mettre à engraisser des agneaux, parce qu'ils n'ont pas d'argent pour acheter des agneaux, dit M. A. A. MacMillan, de la Division fédérale de l'industrie animale. D'autre part, beaucoup d'éleveurs de moutons sont obligés d'accepter le prix qu'on leur offre et qui, pour eux, est un prix de sacrifice. Un système adopté dans le sud de l'Alberta a donné des résultats très satisfaisants: le rancher passe un contrat avec le nourrisseur; tous deux, rancher et nourrisseur, bénéficient du surplus de valeur des agneaux à l'époque de la vente. Une expérience qui vient d'être tentée en vue d'allonger la saison pour l'agneau frais a donné également de bons résultats: le Ministère fédéral de l'Agriculture a acheté dans le Sud de la Saskatchewan 3,000 agneaux choisis et les a distribués chez vingt-six cultivateurs de l'Ontario cet hiver pour les faire engraisser. Les résultats de cette expérience ont été si encourageants que ce système d'achat et de distribution deviendra sans doute une pratique régulière.

Cinquante années de travail agricole

Il y avait, en 1881, 1.43 personnes employées à des occupations rétribuées par ferme au Canada. En 1831, le nombre était de 1.55 par ferme. En 1881, il y avait 33.07 acres de terre améliorée par ouvrier, en 1931, il y en avait 76.01. En d'autres termes, l'étendue de terre améliorée par ferme a plus que doublé pendant cette période de cinquante années sans qu'il y ait eu de changement appréciable dans le nombre de personnes employées sur ces fermes.

Hommage rendu aux cultivateurs pionniers

Le numéro de décembre de la Revue Agronomique Canadienne (Scientific Agriculture) reproduit un bel hommage rendu aux premiers cultivateurs canadiens par Sir E. John Russell, Directeur de la Station expérimentale de Rothamsted, Harpenden, Angleterre, au cours d'une conférence qu'il a faite devant la Société canadienne des agriculteurs techniques à Ottawa. "Vos cultivateurs comme les nôtres, dit Sir John, passent actuellement par des temps chargés de soucis et d'inquiétudes, mais si vous jetez un regard en arrière et songez à ce que les cultivateurs d'autrefois ont eu à endurer lorsqu'ils sont venus dans ce pays, qu'ils se sont taillé un domaine dans les forêts épaisses et qu'ils en ont fait ce pays riant, parsemé de belles fermes et de villages séduisants, vous y trouverez bien des motifs d'espoir.

"Ces premiers colons français qui ont tant donné au Canada et les colons anglais qui les ont suivis, ont souffert infiniment plus que nous souffrons actuellement. Nous ne faisons nous que risquer de l'argent; ils ont risqué leur vie. Avec tous nos embarras financiers, nous possédons encore tout ce qui nous a été légué et tout ce que nous avons fait nous-mêmes: de bons chemins, des demeures confortables, des villages, de saines conditions environnantes, de l'eau, de l'électricité, et mille choses utiles et agréables auxquelles ils n'auraient jamais rêvé.

"Et il en est de même des cultivateurs des Prairies: comparez leur sort à celui des premiers colons. Heureusement pour nous, les archives du gouvenement de la Rivière-Rouge ont été conservées et nous savons quelque chose de leurs souffrances: comment en 1813 un groupe d'Ecossais envoyé par Lord Selkirk ouvrit le sol à la houe et s'acharna pendant bien des années à essayer de cultiver des blés anglais, toujours échouant, mais recommençant toujours et espérant toujours. La première récolte fut enlevée par les oiseaux, les suivantes par des Indiens ou par d'autres oiseaux ou par la gelée. Enfin, après six années, toutes ces difficultés paraissent être surmontées, une riche moisson était en vue quand subitement vint de l'Ouest une horde dévastatrice de sauterelles qui dévora tout—blé, produits de jardin, et jusqu'à la dernière herbe verte dans la colonie." Le chroniqueur ajoute: "Ce désastre subit et inattendu fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. Les malheureux émigrants levèrent leurs yeux vers le ciel et pleurèrent." Et il m'a toujours paru, quand je lisais ces lignes, que ces émigrants écossais devaient être remarquablement bien élevés pour ne pas donner une expression plus vive à leur indignation."

Préparation des peaux de moutons

Les instructions suivantes sur la façon de préparer les peaux d'agneaux et de moutons sont données par le Ministère fédéral de l'Agriculture dans le bulletin sur "La coupe de l'agneau:" Etalez la peau à plat et de façon égale, la laine en dessous. Prenez une livre ou une livre et demie de gros sel et appliquez-le en une couche égale sur la peau en ayant bien soin de voir à nistre R.-B. Bennett a envoyé un chèque au montant de $50.00 au fermier ce que la tête et les pattes aient leur bonne part. Laissez la peau dans cet état pendant vingt-quatre heures. Vous pouvez ensuite la rouler en repliant les pattes sur l'intérieur et les côtés en longueur. Ramenez la tête vers la pointe de l'épaule, la queue et la croupe au milieu du dos, et roulez les deux extrémités pour faire une peau compacte et serrée. Liez fortement avec une grosse corde et déposez dans un endroit sec et frais.

La population indienne du Canada

Les statistiques montrent qu'elle est de 108,012 dont 298 pour l'Ile du Prince-Edouard, 1929 pour la Nouvelle-Ecosse, 17,600 pour le Nouveau-Brunswick, 12,885 pour Québec, 27-420 pour l'Ontario, 12,263 pour le Manitoba, 10,784 pour la Saskatchewan, 9,846 pour l'Alberta, 4,615 pour les Territoires du Nord-Ouest, 25,-107 pour la Colombie-Britannique, 1,264 pour le Yukon. Le coût par province est: Ile du Prince-Edouard, $2,-235; Nouvelle-Ecosse, $37,007; Nouveau-Brunswick, $17,073; Québec, $59,908; Ontario, $374,920; Manitoba, $216,389; Saskatchewan, $303,187; Alberta, $265,793; Territoires du N.-O., $28,586; Colombie-Brtiannique, $391,246; Yukon, $16,880, donnant un coût total de $1,712,223.

Combien il y a de timbres-postes différents dans le monde?

Buenos-Ayres.—Un journal brésilien de philatélie publiait récemment que, de 1840 (date de leur origine) à 1932, 61,056 timbres différents avaient été émis dans le monde: 19,-866 en Europe, 16,239 en Amérique, 12,852 en Afrique, 9,017 en Asie, 3,-082 en Océanie. Le Nicaragua serait le pays le plus riche en timbres: 1,333, puis viendraient la Colombie avec 1,062 et la Turquie avec 1,057. La terre d'Edouard VII est incontestablement le pays le plus pauvre en timbres-poste: elle n'en a jamais émis qu'un.

Quand vous faites affaires avec nos annonceurs, mentionnez la "Liberté".

AU SACRE-COEUR

Le Bazar interparoissial s'est terminé, mercredi dernier, sous les plus heureux auspices pour les paroissiens du Sacré-Coeur. Après avoir fait preuve d'un dévouement digne de la plus chaleureuse admiration, tous s'attendent à en retirer les fruits légitimes et bien mérités. Nous n'aurons, de fait, un rapport financier en détail, que la semaine prochaine, mais ce que l'on sait déjà de la magnifique récolte de la tombola, laisse prévoir que les durs labeurs que chacun a su s'imposer généreusement et sans compter apporteront à notre paroisse du cent pour un. Les appréhensions qui naissent de toute organisation de ce genre se sont dissipées et ont fait place aux espérances dont la réalisation n'est plus qu'une question d'heures. Encore une fois, le soutien de notre école est affermie et l'avenir de l'éducation catholique et française de nos enfants surnage à la tempête de la crise. Merci à tous ceux qui ont si vaillament prêté leur concours au succès de cette entreprise pour la plus noble des causes. Merci à nos nombreux amis et bienfaiteurs qui, dans la tourmente, nous ont prodigué leur appui sincère, efficace et généreux.

Le concert international a été aussi un succès. Et notre chorale, sous la direction expérimentée de Mme Laflèche, assistée de Mme Thibault, a fait bonneur au groupe français de Winnipeg. Les folklores du terroir, ces vieilles chansons qui parlent à l'âme et au coeur et qui stimulent la fierté nationale et le respect du verbe des aïeux, ont été exprimés d'une façon délicate et exécutés avec un rare brio. La paroisse félicite nos artistes et les encourage à continuer cet effort de la propagande de nos chansons françaises. Ils en sont les apôtres! C'est un honneur! Ils les feront aimer de plus en plus: ce sera leur gloire! De tout coeur nous les remercions.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Jeune homme désire faire connaissance d'une jeune fille sérieuse en vue du mariage. S'adresser à **Boite 15, la "Liberté".**

N'assurez pas votre auto avant d'avoir demandé les taux à J. A. Hébert, Tél. 93 444, No 362, rue Main. Vous y trouverez votre avantage.

A VENDRE—Trèfle d'odeur No 1. germination 96. **L. A Tougas, Ferme des Révérends Pères Oblats, St-Adolphe, Man.** 42C.

A VENDRE—Magasin général dans bon village canadien-français; 20 milles de Winnipeg. Grand lot. Excellent district. Conditions raisonnables. — Aussi lots pour résidence, à très bon marché. S'adresser à: **S. A. Nault, 549, rue Ritchot, St-Boniface. Tél. 97 271.**

ON DEMANDE un bon homme de 25 à 35 ans, bon catholique, bien habitué dans tous les ouvrages de la ferme, sachant traire les vaches. Bonnes références, pour commencer avril. S'adresser à **G. F. Deremiens, Laurier, Man.**

Gagnants de la Tombola

1—No 30371, Mary Christie, Woolworth Store, Brandon, Man.
2—A73973, Wm Moore, Creemore, Ont.
3—A29802, W. Ardess, 352, rue Colony, Winnipeg.
4—E3019, E. Guertin, Winnipeg
5—C1207, J. Tomulty, 167, avenue Taché.
6—E2753, E. Guertin, Winnipeg.
7—T11970, J. Van Cryenest, 381, avenue Bowman, East Kildonan.
8—5890, Rév. Père MacAulay, 265, rue Hampton, St. James.
9—20956, A. J. Martin, 907, avenue Summerville.
10—2459, M. Nyezk, 956, avenue Selkirk.

Gagnants du tirage pour radio, "vacuum cleaner" et pétrisseuse

17565—M. Dysart, 188, rue Roseberry, St. James.
19021—C. Casey, 221, avenue Yale.
1943—Mme Purdy, 285, avenue Sydney.

Saint-Jean-Baptiste

Lundi prochain, le 19 mars, aura lieu la réunion mensuelle des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste. Que tous se fassent un devoir d'y assister. Ces réunions ont le cachet d'une soirée intime et favorisent amplement la réalisation de notre but, qui est de nous entr'aider et de nous encourager dans l'effort quotidien. Venez donc en grand nombre vous intéresser activement à la marche ascendante de la Société. L'union fait la force. Et nous avons besoin de la coopération de tous et de chacun.

Ecole du Sacré-Coeur

Tableau d'honneur du mois de février

Grade X — Thérèse Rhéaume et Françoise Belair.

Grade IX — Marguerite Marquis et Germaine Rousseau.

Grade VIII — Yvonne Desautels et Hélène McHattie.

Grade VII—Irène Fauchère et Violette McBeth.

Grade VI — Jeanne d'Arc Joyal et Marcel Gorman.

Grade V — Léo Durand et Gilles Perras.

Grade IV — Marguerite Louis et Antoine Guertin.

Grade III — Rita Pelletier et Hélène Joyal.

Grade II — Gisèle Laflèche et Lucienne Gosselin.

Grade I — Esther Desautels et Hélène Campbell.

Cours préparatoire — Alfred Potvin et Lorna Carrière.

WINNIPEG

Chevaliers de Colomb

CONSEIL PROVENCHER NO 2450

La deuxième assemblée régulière du conseil aura lieu jeudi le 23 courant.

* * *

Dimanche dernier, c'était le jour de communion annuelle des Chevaliers. Notre Conseil s'est rendu en corps à l'église du Sacré-Coeur pour l'occasion. Le chapelain, le R. P. J.-W. Vézina, O.M.I., prononça une brillante allocution

Le tournoi de Bridge a mis beaucoup d'entrain dans nos salles ces trois derniers dimanches. Encore deux autres rencontres et les vainqueurs seront connus. Pour le championnat sont encore en jeu les équipes: Blanchette et Dumas, Trudel et Bélanger, Martel et Cadoreth, Monteith et Brackett, Herie et Perreault.

Pour le prix de "consolation" restent les équipes: Blain et Pelletier, Rhéaume et Blanchard, Morier et Poulin, McCarthy et Dussault.

Fédération des Femmes Canadiennes Françaises

Dimanche, 25 mars, grande partie de cartes dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur sous les auspices de la Fédération. Mmes Baudry, E. Blanchard, A. Blanchard et Chaput se sont chargées de la soirée, et chacun sait que tout sera parfait. Cette partie de cartes, étant au profit du Sacré-Coeur, devrait attirer un très grand nombre de personnes.

Tous et toutes sont cordialement invités.

* * *

Jeudi 15 mars, à 3 heures, les membres de la Fédération sont invités à se rencontrer à l'Orphelinat Saint-Joseph, afin de visiter cette splendide institution. Peut-être les visiteuses auront-elles quelques friandises à offrir aux petits qui, certainement, se rappelleront ainsi plus facilement leur venue!

* * *

Il a été décidé à la dernière assemblée que tous les 3èmes mercredis du mois, les comités, sous-comités et les membres de la Fédération pourront se rencontrer à la place habituelle afin d'oublier dans d'amicales relations le souci des affaires.

Le président de l'Université du Manitoba démissionne

Le Dr James MacLean, président de l'Université du Manitoba, qui a passé l'âge de la retraite, abandonnera ses fonctions avec la fin de la présente année scolaire, le 30 avril. Il fut le premier président de l'Université, qu'il dirigeait depuis le 1er janvier 1913. Avant cette époque, l'institution se contentait de faire passer les examens et de conférer des titres. Depuis 1913 elle est devenue une université d'Etat donnant elle-même tous les degrés d'enseignement.

Association Symphonique de Winnipeg

Les difficultés qu'ont rencontré pendant cette saison les directeurs de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg les ont induits à former une association avec membres payants, pour assurer une série complète de concerts à la saison prochaine. La cotisation sera d'un dollar. Chaque membre aura le privilège de réserver des sièges avant la vente générale des billets et de voter aux assemblées générales. On peut s'inscrire dès maintenant en s'adressant à M. J. W. Spears, assistant gérant général de la Banque de Montréal ou à tout membre du comité.

NOUVELLES DE PARTOUT

Condamné à mort pour le meurtre de sa femme

Reconnu coupable, à l'unanimité du jury, du meurtre de sa femme âgée de 78 ans, Andrew Orichowski, fermier, 58 ans, a été condamné à mort par le juge Dysart. Il sera exécuté le 22 mai. L'assassinat a été commis le 23 octobre dernier, dans une grainerie, sur la ferme où vivaient les époux à Meleb, Man. La victime a été frappée à mort à coups de tête de hache. Orichowski a entendu sa condamnation avec assez d'indifférence.

Pour sortir l'instruction de la politique

Régina, Sask.—Le premier ministre Anderson va tenter un mouvement pour placer le régime scolaire de la Saskatchewan en dehors de la sphère d'influence politique. Il soumet un bill qui pourvoit à la nomination d'une commission de l'instruction publique et à l'abolition du ministère actuel de l'éducation. La commission se composerait de trois membres nommés par la Chambre. Les nominations relevant du département de l'éducation seraient faites par la commission du service civil, avec l'approbation de la commission de l'instruction publique.

Mort du sénateur Wilson

Montréal—M. Lawrence-Alexandre Wilson, sénateur, philanthrope, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, est mort presque subitement d'une angine de poitrine, à l'âge de 70 ans et 8 mois.

Lawrence-Alexandre Wilson était né le 14 juin 1865 à Montréal. Il était le fils d'Alexandre Wilson et de Catherine Sicard de Carufel, c'est-à-dire fils d'un père écossais et d'une mère canadienne-française. Il fit ses études au collège Ste-Marie, à Montréal. Pendant plus de 40 ans, il se livra au commerce d'importation en gros du vin et de l'alcool.

En 1925, il fut élu pour la première fois député à la Chambre des Communes, représentant le comté de Vaudreuil-Soulanges. Il fut réélu aux élections générales de 1926, démissionna en 1929 et fut réélu quelques mois plus tard. Le 3 juin 1930, le premier ministre, M. King, l'appelait à siéger à la Chambre haute, à titre de représentant de la division de Rigaud.

Les dons les plus récents de M. Wilson sont les suivants:

$50,000 au séminaire de Valleyfield; $50,000 au séminaire de Rigaud; $25,000 à l'Université d'Ottawa; dons successifs d'environ $100,000 au Refuge de la Merci; sommes de $25,000 au moins à la ville et au séminaire de Joliette, à la ville et à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield; $25,000 à la ville de Saint-Hyacinthe et à la fanfare locale; $30,000 à l'Université Queens, de Kingston.

M. Wilson a, de plus, jeté à pleines mains l'argent dans Côteau-du-Lac et dans tout le comté de Soulanges.

Lui survivent, en plus de sa femme: un fils, L. M. Wilson; deux filles: la baronne Van Eyssenhard, et Mme V Galvin, ainsi que trois petits-enfants.

Des salaires fabuleux en pleine crise

Washington — Alors que la crise économique se faisait sentir dans tout le monde de la manière la plus douloureuse, dix des chefs de banques américaines recevaient des salaires variant entre 100,000 et $165,000. C'est ce que révèle un rapport fait par la Federal Reserve Bank. De plus, 375 hauts employés de banques reçurent dans cette même période des salaires de $25,000 ou plus. On se rappelle que dans ce même temps la crise chez les banques devint si aiguë qu'il fallut que le président des Etats-Unis déclarât une "trève bancaire" nationale en mars de l'année dernière.

Les préséances à Ottawa

Ottawa—Par une interpellation inscrite au feuilleton depuis assez longtemps déjà, le député de l'Assomption-Montcalm, M. P.-A. Séguin, demandait si le gouvernement avait câblé à Londres relativement à la question des préséances posée à l'ouverture de la présente session du Parlement.

On se rappelle qu'en cette circonstance, S. E. le cardinal Villeneuve, après avoir accepté d'être présent à la cérémonie, s'en était abstenu.

M. Cahan a répondu à M. Séguin que c'est S. M. le roi, sur le conseil de ses ministres, qui décide en pareil cas. Le gouvernement du Canada n'a pas donné d'avis à Londres et ne lui en a pas demandé non plus à propos des préséances. La liste des préséances actuelles a été établie sous l'administration Mackenzie King, sans subir depuis aucune modification.

Lors de l'ouverture de la session, la question s'est posée de savoir si la préséance revenait au cardinal archevêque de Québec ou au délégué papal. A la demande du cardinal archevêque de Québec, l'affaire a été laissée en suspens. Le gouvernement ne prendra cette question en considération qu'après avoir été informé au juste du protocole de l'Eglise catholique romaine.

Pour empêcher la concurrence injuste

Ottawa—Des porte-parole d'associations de détaillants du Manitoba et de la Saskatchewan ont dit au comité parlementaire d'enquête sur les conditions de travail et sur les affaires que leurs mandants préconisent l'adoption d'une loi pour empêcher la concurrence injuste. Un porte-parole des Manitobains, M. A. E. Grassby, de Winnipeg, a de plus exprimé l'opinion que l'Etat fédéral devrait patronner le commerce et l'industrie et que des organismes commerciaux et industriels devraient pouvoir fixer les prix.

Les déposants ont accusé le magasin-chaîne et le magasin à rayons de ruiner l'industriel et partant de réduire l'ouvrier et l'employé à la misère. Ils ont accusé ces magasins de leurrer le consommateur. Parlant du commerce fait au moyen de la poste, M. Grassby a rappelé que le magasin a rayons ne paie pas d'impôts dans les petites localités où il recrute le gros de ses clients par ce genre de commerce.

Les loteries sont adoptées par le Sénat

Ottawa—Par un vote de quarante voix à vingt-trois, le Sénat a adopté en deuxième lecture le bill concernant les loteries, dites sweepstakes pour hôpitaux.

Le sénateur Marcotte a proposé que la mesure s'applique aussi aux maisons d'éducation et aux travaux de secours fédéraux et qu'elle porte le nom de Loterie de secours national.

Le sénateur Molloy se déclare fortement en faveur du bill. D'après lui, les loteries ne sont pas pires que les spéculations à la Bourse et elles s'adressent particulièrement à la classe pauvre. Il dit que la prohibition, l'automobile et le divorce ont un effet bien plus démoralisant au Canada que la vente de billets de sweepstakes. Comme l'avait fait le sénateur McRae, il demande que si le bill est rejeté par les Communes, le gouvernement soumette la question au public par voie de referendum aux prochaines élections générales.

Découverte de la fameuse ville de Saba

Paris—Le capitaine Corniglion Molinier et André Malraux—ce dernier gagnant du prix Concourt 1933—ont télégraphié de Djibouti, Somalie, colonie française, qu'ils ont enfin découvert la ville de Saba, l'ancienne capitale de la fameuse reine de Saba qui se rendit en Israël visiter le roi Salomon, au moment où il venait de faire construire son palais.

Ils ont fait connaître leur découverte au journal l'**Intransigeant** et ont pris de nombreuses photographies. Ils déclarent que les temples et les tours de l'ancienne ville existent encore. Saba est située, disent-ils, sur le fleuve Tigris, du côté nord-est de Roubat-El-Khali.